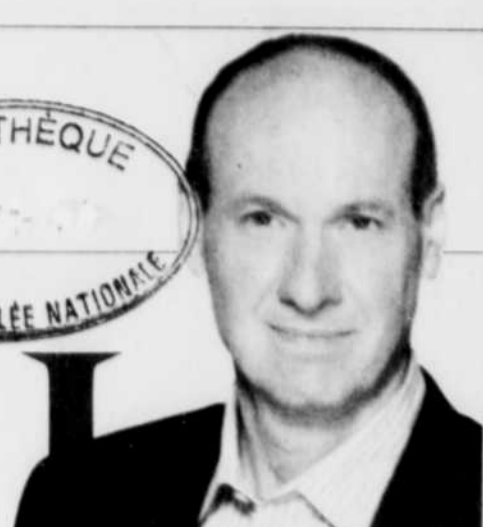




PAUL ARCAND
LES SECRETS D'UNE BONNE
ENTREVUE 19

ALAIN GRAVEL
AGIR PLUTÔT QUE RÉAGIR



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

NUMÉRO SPÉCIAL

Journal du Congrès de la FPJQ

QUÉBEC, DÉCEMBRE 2005



Certains procès hautement médiatisés, celui de Robert Gillet notamment, ont donné lieu à des abus de la part de certains médias.

LES MÉDIAS

Des délinquants à contrôler?

ISABELLE RICHER
Journaliste Radio-Canada

■ Quiconque s'intéresse un tant soit peu à la couverture des affaires judiciaires sait que, depuis un an, les relations entre la presse et la magistrature se sont détériorées. Pourquoi? Parce que les juges de la Cour supérieure du Québec ont décidé unilatéralement de mettre de l'ordre dans les palais de justice qu'ils trouvaient bien encombrés.

Non seulement trouve-t-on de plus en plus de journalistes qui couvrent ce champ d'activités, mais ceux-ci sont accompagnés de cameramen et de photographes qui tournent autour des avocats, des témoins et des accusés pour prendre des images ou faire des entrevues qui serviront pour leurs reportages.

Certains procès hautement médiatisés (celui de Robert Gillet, notamment) ont donné lieu à des abus. C'en était assez. La Cour supérieure, plutôt que de chercher un compromis ou de sanctionner, après examen de leur conduite, ceux qui auraient commis des excès condamnables, a décrété que les cameramen et les

photographes seraient relégués dans des zones réservées (rebaptisées les «enclos» par dérision) et que les entrevues et les prises d'images ne se feraient plus qu'en ces endroits désignés en vertu d'un ne sait trop quelle fantaisie. Mais cette directive discriminatoire ne touche que les médias puisque ceux qui célèbrent des mariages continuent, eux, de se photographier à qui mieux mieux dans le hall.

ZONES RÉSERVÉES

Dans certains palais de justice, la situation est moins intenable. À Montréal, par exemple, bien que ce soit loin d'être parfait, chaque étage

compte une zone réservée aux caméras, mais ce n'est pas le cas partout. À Québec, Gatineau, Sorel, Valleyfield, Sept-Îles, les caméras sont tenues à distance de sorte qu'il devient presque impossible de tourner des images qui aient un vague rapport avec le sujet.

Et puis, tant qu'à mettre les médias au pas, la Cour supérieure a aussi adopté une directive nous interdisant de diffuser des extraits audio des séances de la cour. A-t-on été consultés? A-t-on eu voix au chapitre? Jamais. La magistrature n'est pas habituée à demander l'avis des gens, encore moins à négocier. Les juges décident, tranchent et ordonnent. C'est nettement plus facile. Pas besoin de faire des compromis, ni de s'expliquer.

La plupart des médias, ainsi que la FPJQ, se sont regroupés pour contester en cour ces nouvelles directives qui entravent notre travail de journalistes. Bonne chance! J'ignore si la solution passe par les tribunaux, mais il faut désormais s'y résigner puisque le dialogue n'a pas été possible. Les procédures risquent d'être longues. Alors pour les années à venir, il faudra s'habituer à des reportages moins complets, plus brouillons, qui comportent des images un peu floues de nos sujets qui passent en coup de vent et qui nous échappent de plus en plus souvent.

PROTECTION DES SOURCES

Contre le secret professionnel des journalistes

■ Au sujet de sources confidentielles, quelqu'un doit assumer les risques du secret. Ce sera ou bien le journaliste. Ou bien le public. Autrement dit, ou bien nous avons un système où le journaliste accepte d'aller jusqu'à l'emprisonnement pour protéger une source; ou bien nous avons un système qui consacre un secret professionnel, comme la loi belge vient de le faire, et comme la France le fait depuis quelques années.

Je dis tout de suite que je suis contre le secret professionnel des journalistes. À moins qu'on accepte de créer un ordre professionnel des journalistes.

Ceux qui sont dépositaires d'un secret professionnel sont soumis à un code de déontologie strict et peuvent être radiés de leur ordre professionnel en cas de manquement. Les policiers n'ont pas d'ordre professionnel, mais ils sont soumis à une discipline publique — la commission de déontologie policière — et privée, celle des comités internes de discipline.

L'un ne devrait pas aller sans l'autre. D'abord parce qu'il faudrait définir clairement ce qu'est un journaliste, de manière à dire qui peut être dépositaire d'un secret professionnel. Ensuite parce qu'il faudrait pouvoir sanctionner en discipline les journalistes professionnels fautifs, si jamais on acceptait de les laisser invoquer leur secret devant un juge, ce qui est une exception exorbitante de l'obligation universelle de témoigner.

Voir **SECRET** en Page 4 ▶

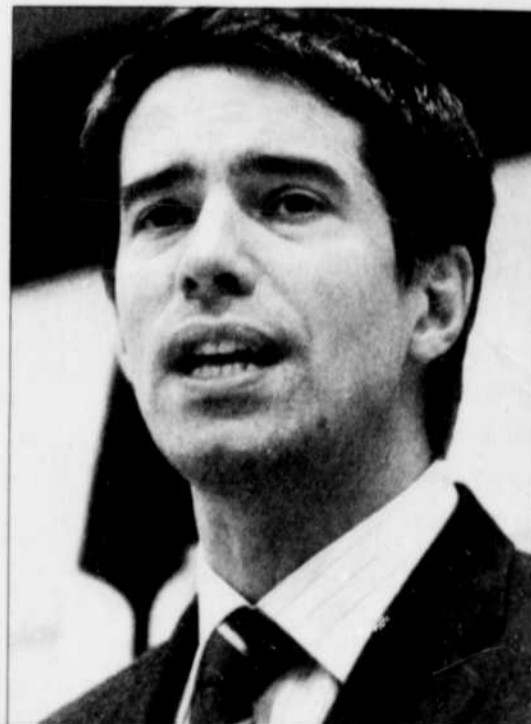
Les journalistes, nouveaux curés de la morale publique?

BERNARD FAUCHER
Rédacteur en chef adjoint
L'Actualité

«L'affaire Boisclair» nous en aura appris autant, sinon davantage, sur les journalistes qui ont couvert cette saga que sur le candidat à la direction du Parti québécois. Plusieurs reporters et chroniqueurs, affectés aux histoires de drogue de Boisclair, ont affiché une attitude moralisatrice, digne des curés de la Grande Noirceur. Et n'ont pas manqué d'étaler une incohérence désolante.

Le premier argument avancé pour justifier qu'on parle de la consommation de drogue du candidat Boisclair (en se contentant, dans certains cas, de rapporter des rumeurs provenant de sources anonymes) : la cocaïne est illégale au Canada. Pour s'en procurer, l'ex-ministre péquiste a dû, directement ou indirectement, être en contact avec le monde interlope pour s'approvisionner. L'argument se tient! Mais pourquoi, depuis quelques années, bien des journalistes traitent-ils à la légère, et sur le ton de la rigolade, le fait qu'un politicien ait fumé ou pas de la marijuana, alors que lorsqu'il s'agit de cocaïne ou d'autres drogues, tout-à-coup, l'affaire prend des allures de raisons d'État? Pourquoi la déclaration de Pauline Marois, qui a reconnu publiquement avoir déjà consommé de la marijuana, n'a-t-elle pas soulevé le même tollé journalistique que les histoires de cocaïne d'André Boisclair? Pourtant, il s'agit de deux substances illégales qui met-

Deux poids deux mesures chez les reporters?



Plusieurs reporters et chroniqueurs affectés aux histoires de drogue de Boisclair ont affiché une attitude moralisatrice, digne des curés de la Grande Noirceur.

tent l'utilisateur en contact, directement ou indirectement, avec le monde interlope. Pourquoi y-a-t-il deux poids, deux mesures dans le travail de certains journalistes?

Voir **CURÉS** en Page 4 ▶

À LIRE



■ **Les relationnistes, nos meilleurs ennemis...** Page 6

La manipulation de l'information par les relationnistes... On en parle depuis plusieurs années déjà! Et si l'un des éléments clés était d'offrir une formation de relationniste aux journalistes?



■ **Des réglages à l'AJAC** Page 10

L'Association des journalistes automobile du Canada (AJAC) a mis sur pied un comité d'éthique professionnelle qui pourra « taper sur les doigts » des journalistes qui abusent du « système ».

SOMMAIRE

Mot du président	2	Programme	8 et 9
Caricature	3	Éthique à l'AJAC	10
Payer une entrevue?	3	J.-Baptiste Nowlan	12
Éthique variable	3	L'actualité en images	13
Lettre aux journalistes sportifs	4	La pige	15
Les relationnistes	6	Info régionale	17
Fpjq.org revampé	7	Assurer la relève	18
Le public et l'info	7	Jean Dion	18
		Paul Arcand	19

2006-09
Assemblée nationale - Bibliothèque -
Division des périodiques
1035, des Parlementaires
Québec QC G1A 1A3

CONSULTEZ NOTRE
PROGRAMME
en pages 8 et 9

POSTES CANADA
CANADA POST

Port payé Postage paid
Poste-publications Publications Mail
40046169

MOT DU PRÉSIDENT

Des solutions, svp!

Pas facile d'être journaliste en 2005!

Les obstacles pour recueillir l'information sont de plus en plus nombreux. Les juges sont aussi de plus en plus sévères, allant jusqu'à condamner des journalistes à des amendes ou à la prison parce qu'ils ont refusé de dévoiler leurs sources, comme cela est arrivé en Ontario et aux États-Unis. Sans compter le fait qu'on nous confonde de plus en plus avec les Jeff Fillion de ce monde.

Mais ce qu'il y a de plus en plus inquiétant, c'est l'érosion de notre crédibilité auprès de la population.

Nous savons que nous ne gagnerons pas de concours de popularité en exerçant ce métier. Notre cote n'a jamais été très élevée lorsqu'on demande aux gens en qui ils ont le plus confiance. Normal me direz-vous, puisque nous, les journalistes, sommes au centre de toutes les manipulations imaginables. Sans oublier le fait qu'une partie de notre tâche consiste à transmettre à la population les mensonges ou les demi-vérités des principaux acteurs de l'actualité.

Mais depuis un certain temps, on sent que les choses se dégradent. Pourquoi?

Comment expliquer ce phénomène? Il y a l'info-spectacle qui se répand comme une traînée de poudre. Certains vont aussi mettre en cause la confusion des genres. D'autres, la fameuse « convergence » ou la concentration de la presse susceptible de nuire à l'indépendance de notre travail. Enfin, plusieurs vont critiquer le refus des journalistes d'encadrer l'exercice



Alain Gravel

Président de la FPJQ

de leur métier par le biais d'un ordre professionnel. Peut-on faire quelque chose pour améliorer notre situation?

Le congrès de cette année est placé sous le signe des solutions. Chaque question qui fera l'objet de débat sera abordée sous cet angle.

Quels moyens pouvons-nous prendre pour nous différencier des commentateurs qui s'improvisent journalistes? Comment protéger nos sources, sans être contraints de témoigner? Comment éviter les abus poli-

ciers lors de perquisitions visant à saisir le matériel journalistique? Quelles mesures prendre pour favoriser l'accès à l'information dans les grandes entreprises privées?

Cette année, la mission du congrès est de tenter d'en arriver à des consensus et d'éviter de sombrer dans des débats stériles qui ne mènent nulle part.

Un des temps forts du congrès sera sans doute la plénière du samedi midi où nous invitons les patrons des grandes salles de rédaction à nous proposer leurs solutions pour redorer notre blason auprès de la population.

Rarement a-t-on réussi à réunir autour d'une même table les grands patrons de l'information au Québec. Profitons-en pour les écouter et leur poser toutes les questions « que nous n'avons jamais osé leur poser »!

Après tout, ce sont eux qui possèdent le pouvoir de faire bouger les choses.

Bon congrès!

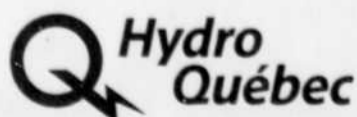


Voix réservée aux urgences

En cas d'urgence, les journalistes peuvent nous joindre par téléphone 24 heures sur 24, ou obtenir un bilan des pannes avec mises à jour régulières au www.hydroquebec.com/media.

- Abitibi-Témiscamingue (819) 763-7990
- Bas-du-Fleuve-Gaspésie (418) 731-3005
- Côte-Nord (418) 295-5066
- Île-de-Montréal (514) 858-8000
- Laurentides-Laval-Outaouais (514) 854-1545
- Mauricie-Centre-du-Québec (819) 691-6052
- Montérégie-Estrie (450) 771-1960
- Région de Québec et Beauce (418) 654-5199
- Saguenay-Lac-Saint-Jean (418) 696-3300
- Réseaux autonomes (non reliés) (418) 368-9657
- Équipe Médias du siège social (514) 289-5005

Les clients peuvent joindre Hydro-Québec 24 heures sur 24 en composant le 1 800 790-2424.



Le président de la FPJQ s'inquiète qu'on confonde de plus en plus les journalistes aux Jeff Fillion (photo) de ce monde.

ARCHIVES LE SOLEIL

Des défis de taille

Après seulement dix ans d'existence, Internet est devenu la principale source d'information chez les jeunes adultes québécois. Aujourd'hui, le « net » dame le pion à la télé, à la radio et aux journaux, ces derniers arrivant en queue de peloton chez les 25-35 ans.

Les médias « traditionnels » vivent une période difficile. Sans être irréversible, leur baisse de popularité, que ce soit ici ou ailleurs dans le monde, inquiète grandement. Peut-on reprendre le terrain perdu? Sans doute. Mais on ne peut pas compter sur des solutions miracles pour relever ce défi de taille et résister à l'épreuve du temps. Des changements radicaux s'imposent donc.

S'ils veulent susciter plus d'enthousiasme auprès des lecteurs, les médias et les journalistes doivent aborder l'avenir avec un esprit nouveau, se questionner sur leurs façons de faire, revoir leurs méthodes de travail et moderniser leurs

approches. Il leur faut s'ouvrir aux changements et s'adapter aux nouveaux comportements des lecteurs. Ils doivent innover, faire preuve de créativité et de dynamisme, surprendre par l'originalité et la pertinence des contenus et offrir des produits de grande qualité.

De plus, ces dernières années, notre mauvaise réputation auprès du public n'a pas particulièrement aidé la cause de la profession. Ainsi, s'ils veulent reprendre du galon et retrouver la crédibilité perdue, les médias n'auront d'autre choix que de remettre la rigueur et l'exactitude des faits au sommet de leurs valeurs.

Les journalistes étant, de nature, déterminés et passionnés par leur métier, le thème du prochain congrès démontre bien à quel point ils veulent mettre l'épaule à la roue et relever les défis actuels. LE SOLEIL et ses artisans sont heureux de vous offrir ce « Journal du Congrès ». Bonne lecture, bon congrès et bon séjour à Québec!



Yves Bellefleur

Rédacteur en chef

Le Soleil

Un congrès renouvelé

Un midi, alors que nous cherchions la trame de ce congrès, Claude Robitard a eu un éclair de génie: « Pourquoi ne pas appeler ça: le Congrès des solutions? » Génial...

Nous voulions éviter les séances d'autoflagellation et de pelletage de nuages dont l'on sort convaincu que tout va mal, mais sans avoir de moyens pour changer les choses.

Le « Congrès des solutions » illustre tout à fait nos intentions.

Il ne s'agit pas de tomber dans le « jovialisme », mais nous avons voulu un congrès qui mène à des solutions concrètes. Ainsi, au lieu de dire que le métier est de plus en plus difficile à vivre, nous allons en discuter avec des psychologues spécialisés dans le domaine du stress en milieu de travail. Au lieu de râler contre les patrons, nous les avons tous invités pour voir comment, ensemble, nous pouvons améliorer notre réputation. Au lieu de critiquer les relationnistes nous en avons invité pour qu'ils nous apprennent les trucs du métier. Au lieu de dénoncer ceux qui sont en



Philippe Schnobb

Président

Comité organisateur du Congrès

marge du journalisme, nous les avons conviés pour qu'ils nous mettent devant nos contradictions.

Cette année, nous vous convions aussi à une véritable soirée de gala, le samedi soir. Nous soulignerons le 30^e anniversaire du prix Judith-Jasmin et nous remettrons, à compter de cette année, un prix Hommage qui soulignera l'ensemble d'une carrière journalistique. Nous souhaitons que cette soirée du samedi devienne le grand rendez-vous annuel de tous ceux et celles que le métier passionne.

Nous avons également décidé de modifier le mode électoral pour donner une plus grande légitimité au conseil d'administration. Il est inconcevable que le CA soit élu le dimanche matin par une poignée de membres et que tous les postes soient comblés sans opposition. La Fédération est souvent l'objet de critiques et nous invitons tous ceux et celles qui ont à cœur l'avancement du métier à se joindre au CA, lors des mises en candidatures qui auront lieu le samedi midi.

Au nom du comité d'organisation, bon congrès!

Éthique à géométrie variable

BRIGITTE BRETON
Éditorialiste *Le Soleil*

■ Nous sommes chanceux, les journalistes et les entreprises de presse. Quel autre groupe peut se permettre de surveiller, traquer, critiquer et sermonner tout le monde, du dirigeant à l'homme de la rue, tout en manifestant pour lui-même une tolérance sans limites et une éthique à géométrie variable?

Cette singularité, défendue au nom de la liberté d'expression et du droit du public à l'information, mine de plus en plus la crédibilité de tous les médias. Ne serait-il pas temps pour nous d'appliquer la rigueur, la discipline et le respect des droits que nous exigeons des autres?

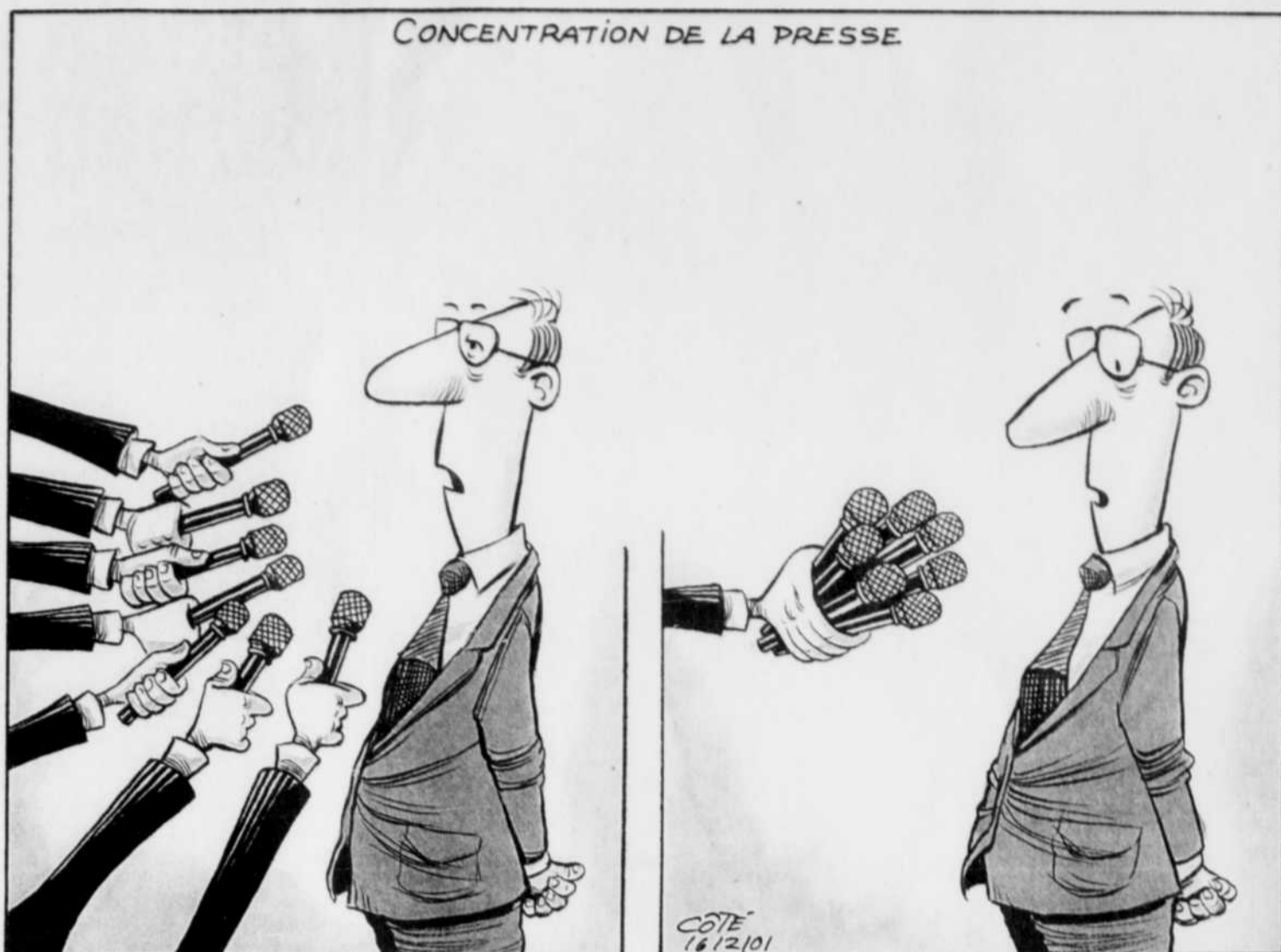
Il n'y a que nous qui croyons, ou qui faisons semblant de croire, que nous travaillons dans le seul intérêt du public. Ce public n'est pas dupe. Il sait pertinemment que l'information, élément essentiel bien sûr à l'exercice de la démocratie, est aussi un produit qui se vend. Plus une émission est écoutée, plus un journal est lu, plus le propriétaire peut hausser le prix de l'espace publicitaire. Dans cet objectif, qu'il faut atteindre à très court terme, de plus en plus de joueurs succombent aujourd'hui à la tentation de « faire un show », de provoquer uniquement pour faire parler d'eux, de flirter avec le sensationnalisme. Autant les médias privés que publics.

Les auditeurs, les téléspectateurs et les lecteurs n'ignorent pas non plus que le contenu de leur émission ou de leur journal est, plus ou moins, influencé par les valeurs et les orientations des hauts dirigeants des médias. Ils savent aussi que certaines personnes dans les boîtes d'information n'hésitent pas à faire des pirouettes pour mousser leur popularité, pour plaire au grand patron ou ne pas l'indisposer.

Les intérêts commerciaux et personnels cohabitent avec l'intérêt du public. Parfois, ils s'opposent. D'où la nécessité de se doter de règles communes pour démontrer que le droit du public à l'information n'est pas qu'un prétexte que les médias utilisent pour justifier leurs écarts de conduite et de langage, leurs raccourcis, leurs abus ou leur laisser-faire. La nécessité de fixer des balises pour tous est encore plus grande du fait que les dirigeants d'entreprises de presse donnent de plus en plus le micro et la plume à des personnes qui ne sont pas des journalistes. Celles-ci sont connues, elles sont populaires, mais elles ne sont peut-être pas aussi sensibles aux dommages que peut entraîner la confusion des genres.

La diversité et la qualité de l'information ne seront pas menacées par la fixation de règles de fonctionnement communes. Bien au contraire. Nos pratiques, notre éthique et notre déontologie élastiques et circonstancielles font que les médias ont de plus en plus de mal à être pris au sérieux, à être considérés comme des chiens de garde. Quelle personne, quelle organisation voudra nous fournir des informations explosives ou des images compromettantes, si elles craignent que les policiers s'emparent de notre matériel? Qui va accorder de la crédibilité à un témoignage, s'il sait que la personne a reçu un chèque pour le livrer à tel média plutôt qu'à un autre? Qui va vouloir se retrouver dans un palais de justice, si les médias désignent un coupable, avant même que les juges ou les jurés le fassent? La désaffection du public à l'égard des médias ne peut que s'accroître, si nous acceptons que chacun se donne les normes qu'il veut, quand il le veut bien.

Il faut maintenir un équilibre entre le droit du public à l'information et les autres droits dont jouit ce même public, notamment, le droit à la vie privée et le droit à un procès juste et équitable. Si nous ne mettons pas nous-mêmes de l'ordre dans nos pratiques, des élus et des juges le feront à notre place, et ce peut-être, dans leurs propres intérêts. Le peu de crédibilité et le peu de confiance que nous accordons au public leur donnent l'aval pour le faire. Réagissons avant de devenir tous des amuseurs publics et avant que le quatrième pouvoir que nous avons acquis passe aux mains de quelqu'un d'autre.



Les dangers de payer pour une entrevue

JUDITH LACHAPPELLE
Journaliste *La Presse*

■ Un tabloïd britannique a déjà payé près de 1 million de dollars canadiens pour obtenir les confidences de Paul Burrell, l'ancien majordome de la princesse Diana. L'ex-maîtresse du footballeur David Beckham a aussi monnayé chèrement ses confidences, tout comme l'ex-stagiaire de Bill Clinton, Monica Lewinsky. C'est ce que les Anglo-Saxons appellent le *checkbook journalism*.

La cohabitation du carnet de chèques et du carnet de notes est moins populaire de ce côté de l'Atlantique. Mais ça ne veut pas dire qu'elle ne se fait pas. « TQS a déjà donné 1000 \$ à un fugitif pour une entrevue, se souvient un professeur de l'Université d'Ottawa, Marc-François Bernier. C'est lorsque l'homme a été rattrapé et qu'il a eu son procès qu'on l'a appris. » N'empêche que le versement de 100 000 \$ à une fondation créée par Nathalie Simard est certainement une somme sans précédent au Québec. « TVA vient de faire monter les enchères et de dire aux gens: votre témoignage vaut de l'argent, dit M. Bernier. Qu'on ne s'étonne pas après que les gens veuillent être payés pour une entrevue. »

CONTRADICTION

La pratique va également à l'encontre de la libre circulation de l'information, dit M. Bernier. « TVA, comme d'autres médias, plaide la liberté de l'information sur toutes les tribunes et devant tous les tribunaux. En faisant ça, ils viennent de se contredire. »

Et à partir du moment où une entreprise verse une somme considérable pour obtenir une entrevue, elle veut également en avoir pour son argent, souligne le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec,



ARCHIVES MÉTRO
Le fait pour TVA de verser 100 000 \$ à la fondation de Nathalie Simard en échange de l'entrevue avec Paul Arcand a suscité un sérieux malaise.

Alain Gravel. « L'entreprise qui va payer une telle somme aura tendance à amplifier la diffusion de l'information pour que ce soit rentable. Il peut y avoir une tendance à grossir un événement. »

Les « confidentiels » peuvent également être tentés « d'améliorer » leur histoire pour la rendre plus croustillante, ou même de carrément l'inventer pour faire un bon coup d'argent.

Outre de l'argent, il arrive que des médias promettent, par exemple, la une d'un journal ou d'un magazine en échange des confidences exclusives d'une personnalité. Une pratique qui, selon Alain Gravel, n'est pas plus acceptable. Les médias les moins bien pourvus sont alors désavantagés face aux groupes de presse.

Cet article est paru dans *La Presse* le 26 mai.

Pour des commentaires pertinents et... accessibles sur l'actualité

Contactez nos avocats experts
par le biais de notre ligne médias

(514) 878-9642

GOWLINGS

Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h



Lettre à mes collègues journalistes sportifs

GARY ARPIN

Journaliste TQS

Vous étiez nombreux dans la sainte chapelle journalistique à décrier le traitement réservé à José Théodore, à la suite de la diffusion de son double « doigt d'honneur ». Le dosage à notre antenne était un peu excessif, j'en conviens, mais la diffusion des images et la question soulevée étaient légitimes : une vedette comme José Théodore, adulée par ses fans, ne peut se permettre de poser un tel geste à la caméra.

Le plus dérangeant c'est de vous voir cracher votre indignation, de jouer les vierges offensées, de dire que seuls les *full patch* du sport peuvent comprendre... Arrêtons de nous conter des histoires, les journalistes sportifs ne sont que les complices serviles d'une industrie qui occupe une part démesurée de l'espace médiatique. Sans être à la solde des équipes, vous n'êtes qu'une simple courroie de transmission, le bras publicitaire et promotionnel d'une industrie qui mobilise plus de ressources qu'elle n'en mérite.

Dans l'épisode Théodore, vous avez crié au jeunisme, au racolage pour cotes d'écoutes. Mais aucun d'entre vous ne s'est privé d'utiliser les images fournies par TQS pour meubler

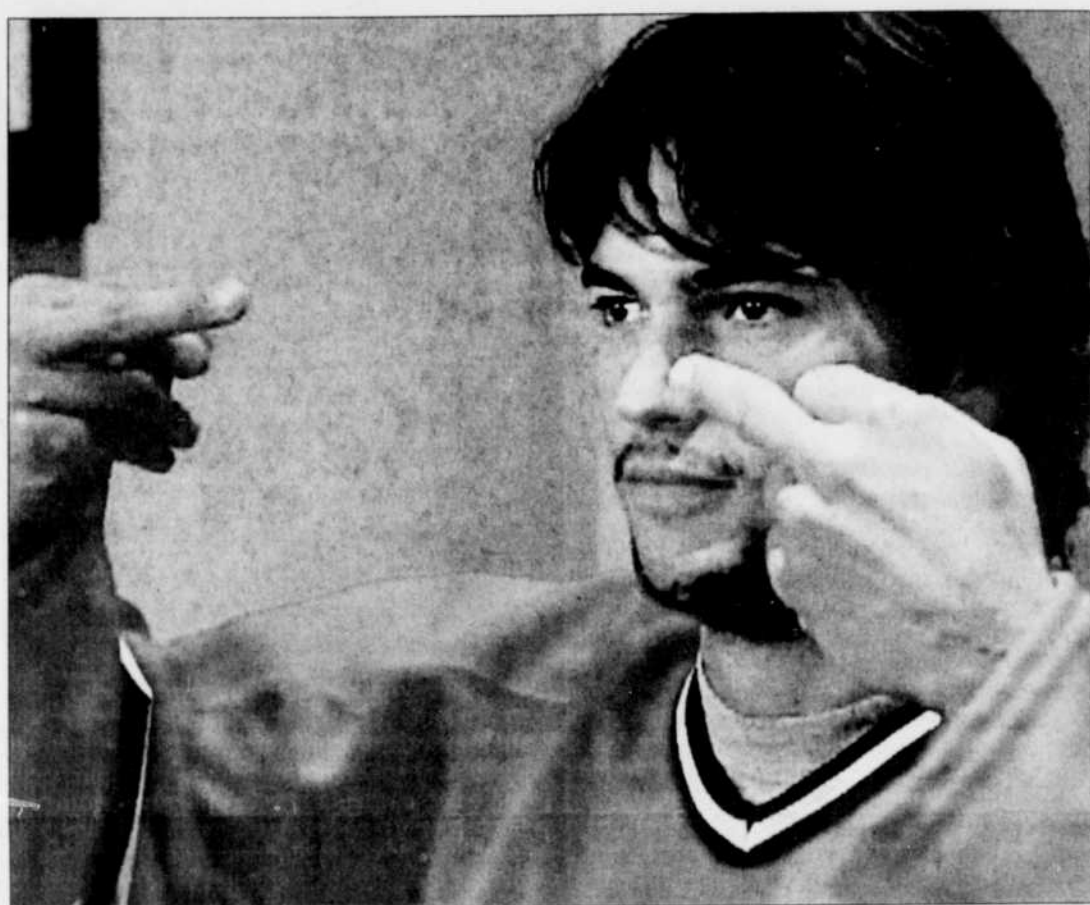
les pages de vos journaux. Les images, et le débat légitime qui en a découlé, sont venus déranger votre quiétude, surtout quand il s'agit de votre chouhou (vous qui étiez en si grand manque...). Si ça avait été Craig Rivet ou Saku, et si les images avaient été captées par SRC ou TVA, l'histoire aurait été bien différente...

UN FAIBLE POUR LES « LOSERS »

Par ailleurs, certains d'entre vous s'inquiètent de voir des joueurs francophones jouer ailleurs. Hé les *boys*, les meilleurs sont ailleurs, et je suis très heureux pour eux... Ils vont élargir leurs horizons ailleurs, alors qu'ici, vous préférez sacrifier la réussite et l'excellence pour avoir une « clip » en français... On a dû vous le répéter trop souvent que vous êtes « nés pour un petit pain... ». Et en bons « pure laine » que vous êtes, vous avez un faible culturel pour les victimes, les martyrs et les *losers*. J'espère que cette année, votre quête sera celle d'une équipe gagnante.

Quant à Théo, il aurait pu avoir la finesse de s'expliquer auprès de ceux qui auraient peut-être mal compris son geste. Il continue d'en minimiser la portée : y'é mieux de toutes les arrêter cette année...

Finalement, saviez-vous que l'expression « journaliste sportif » est un peu vide de sens ? Vous n'êtes pas toujours très très journalistes et, à voir votre tour de taille, très peu d'entre vous sont sportifs. Mais je vous aime bien quand même et je vous embrasse... même toi, « Mom » Tremblay.



Le double « doigt d'honneur » de José Théodore a suscité tout un débat!

SECRET

Suite de la Une

Au fait, même avec le secret professionnel, on n'aurait pas réglé à jamais la question des sources. Il arrive que les tribunaux forcent les professionnels à témoigner. Des débats ont lieu régulièrement pour déterminer ce qui est ou non couvert par ce secret et dans quels cas on doit le lever pour l'intérêt de la justice.

Le secret professionnel n'est pas là pour protéger le professionnel, mais le public. Il faut donc être convaincu que le public serait mieux servi avec des journalistes qui pourraient se retrancher derrière ce secret (et sans risque de sanction), y compris pour des motifs peu glorieux (source foireuse, travail mal exécuté, etc.). C'est loin d'être certain.

PROTECTION RELATIVE

Je suis donc de ceux qui privilégient une protection relative. Et pour qui se donne la peine de voir l'action des tribunaux au Québec depuis 15 ans, je crois qu'on peut dire qu'il n'y a pas péril en la demeure - j'exclus la question de la saisie du matériel journalistique, connexe, mais qui demanderait un développement à part.

Premièrement, rares sont les cas où l'issue d'une cause dépend de la révélation d'une source. Généralement, la question n'est pas du tout pertinente. Sauf si, comme dans le cas de Judith Miller du *New York Times*, le débat consiste à savoir si certaines personnes en au-

torité au gouvernement ont violé leur serment de discrétion (les États protègent les sources, mais pas le fédéral, ce qui explique en partie sa position fâcheuse).

Deuxièmement, même quand la question est pertinente, les juges appliquent, ou doivent appliquer, le fameux test de Whigmore, où le juge est appelé à mettre en balance l'importance de l'information et l'intérêt public de protéger une source. À plusieurs reprises, les juges québécois ont reconnu l'importance de protéger les sources journalistiques et ont accepté que les journalistes ne les révèlent pas. Le juge André Rochon, alors de la Cour supérieure, l'a fait dans un jugement relativement élaboré, en 1999 (Drouin c. Tremblay et *La Presse*), avait accepté que le journaliste maintienne l'anonymat d'une source importante. Il s'agissait pourtant d'une poursuite de 20 millions.

Troisièmement, il est vrai que les juges appliquent inégalement cette protection. Mais c'est vrai de bien des règles de droit, et parmi les plus fondamentales dans notre société. Il est de la responsabilité des médias de faire de se battre en cour pour faire reconnaître ces principes.

Et finalement, dans ce métier, on ne peut pas avoir tous les droits et aucune responsabilité. Une de nos responsabilités est de protéger des sources qui sont en danger ou qui prennent des risques pour dire une vérité d'intérêt public. Cela veut parfois dire de risquer la prison.

Il n'y a aucun système qui déchargerait le journaliste de cette responsabilité morale. Et s'il y en avait un, il serait mauvais.

CURÉS

Suite de la Une

Deuxième argument avancé par les nouveaux curés de l'information dans cette affaire : la consommation de cocaïne pourrait altérer le jugement d'un politicien dans ses fonctions. Soit ! Mais l'histoire et la vie politiques du Québec sont remplies de ministres éprouvant des problèmes de consommation d'alcool susceptibles d'altérer leur jugement (même René Lévesque, alors premier ministre, a tué accidentellement un itinérant au volant de sa voiture en revenant d'une soirée bien arrosée, en 1977). Pourtant, personne ne les dénonce.

Jusqu'où ira le néo-moralisme ? Va-t-on désormais interdire aux maniacs-dépressifs de se présenter en politique sous prétexte que leur maladie pourrait altérer leur jugement ? (Pierre Péladeau a bâti son empire alors qu'il souffrait de maniaque-dépression ET d'alcoolisme...) Va-t-on interdire aux hétérosexuels de faire de la politique active parce que la vue d'une jolie femme pourrait altérer leur jugement ? Idem avec ceux qui souffrent d'insomnie, car le manque de sommeil pourrait altérer leur jugement ?

Est-ce un effet pervers de l'infotainment si la pratique journalistique semble tomber dans des ornières moralisatrices qu'on croyait disparues du paysage québécois depuis longtemps ? Mais la morale des uns n'est pas nécessairement celle des autres : les journalistes appliquent-ils à eux-mêmes les standards moraux qu'ils exigent des politiciens ? L'alcool serait-il sélectif et n'altérerait-il que le jugement des personnalités politiques et pas celui des journalistes ? Pouvons-nous imaginer un congrès de la FPJQ sans une seule goutte d'alcool ?

EXAMEN DE CONSCIENCE

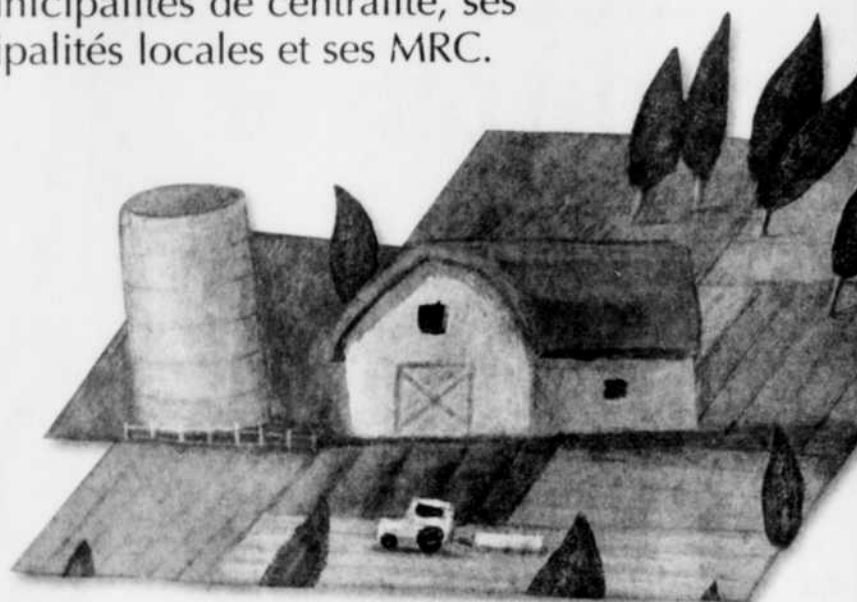
L'ironie, c'est que les néo-curés de la profession, qui prétendaient défendre la morale publique dans l'affaire Boisclair, se sont fait rabrouer par... l'opinion publique : le sondage CROP du 26 septembre dernier, confirmant la popularité de Boisclair malgré la controverse, a subitement fait taire les pontifes. Comment des journalistes, supposés être en prise directe avec le terrain et le « vrai monde », ont-ils pu aussi mal sentir le vent ?

Si, au lieu de jouer les défenseurs de la bonne conscience, on faisait un peu notre propre examen de conscience ?



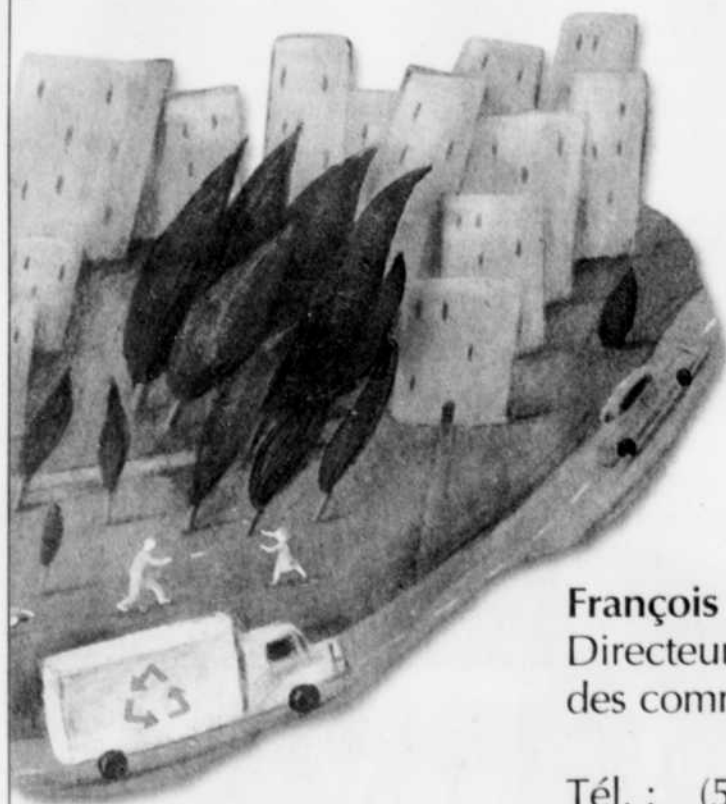
Votre meilleure source en affaires municipales

L'UMQ, c'est le plus important regroupement de municipalités au Québec. Sa structure est le reflet de la mosaïque municipale québécoise avec ses régions, ses communautés métropolitaines, ses grandes villes, ses villes d'agglomération, ses municipalités de centralité, ses municipalités locales et ses MRC.



Depuis plus de 85 ans, l'UMQ prend part à tous les débats et joue un rôle de premier plan dans la défense des municipalités québécoises. Par son action quotidienne, elle favorise la reconnaissance réelle de l'autonomie politique et financière des municipalités.

L'UMQ, c'est un réseau actif dans les dix-sept régions du Québec.



François Sormany
Directeur
des communications

Tél. : (514) 282-7700
poste 265

Cel. : (514) 910-7272

Télec. : (514) 282-8893

fsormany@umq.qc.ca

UMQ

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

www.umq.qc.ca

Privé d'accès dans le privé

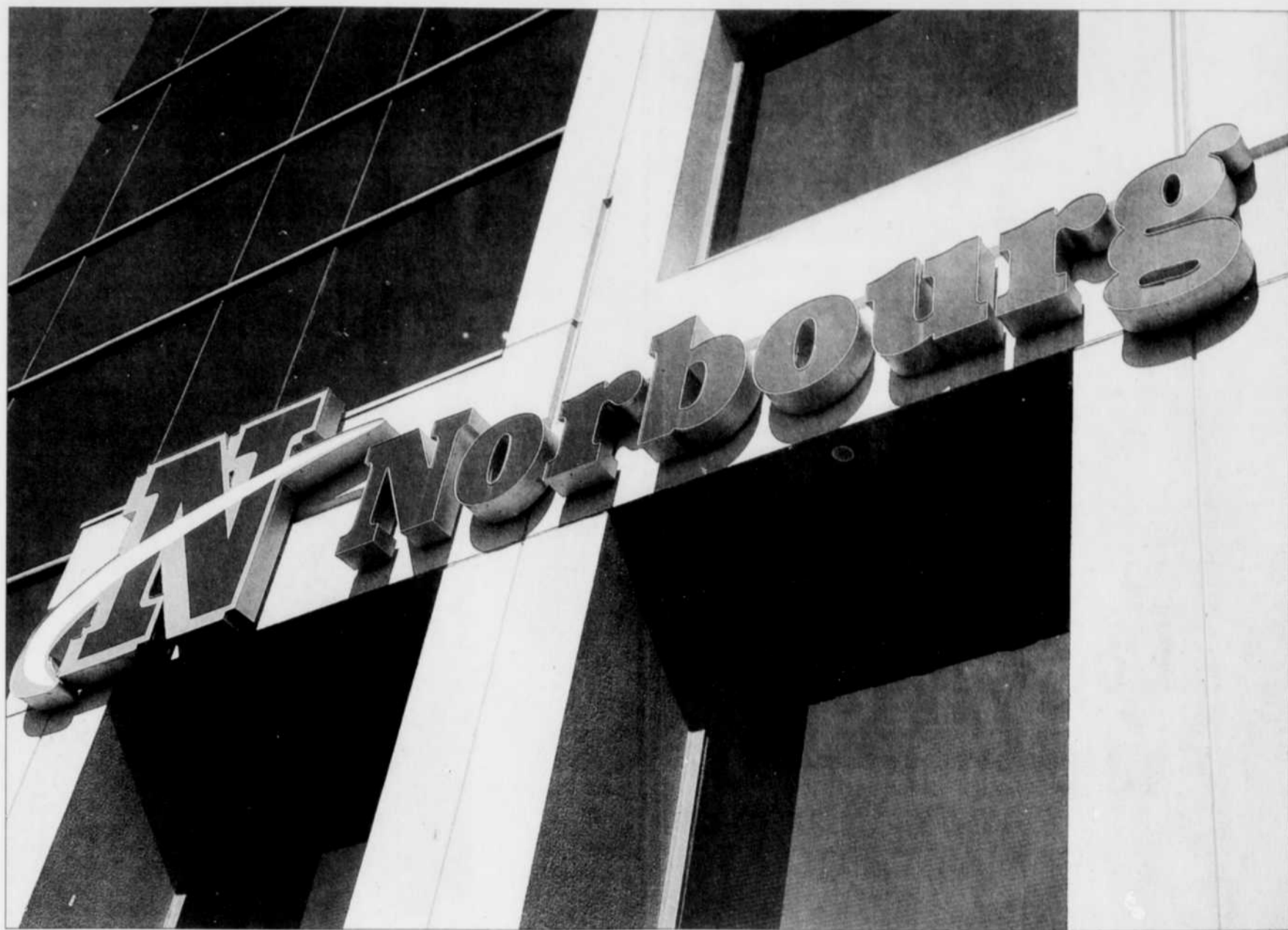
ANDRÉ DUBUC
Journal Les Affaires

■ Dépotoir illégal à Laval, détournement de fonds chez Norbourg, privatisation des hippodromes. Trois exemples où des entreprises privées font la nouvelle. Comment les journalistes s'y prennent-ils pour rapporter les événements? Où trouver de l'information, quand la direction refuse de parler à la presse?

Discrètes, les sociétés privées? C'est sûr! Pourtant, leurs faits et gestes revêtent souvent un grand intérêt public. Demandez aux petits investisseurs des fonds Norbourg! Mais, il n'y a pas de loi d'accès à l'information dans le privé. Alors, où chercher? «Il existe des informations de nature publique même pour les entreprises privées», mentionne Francis Vaillès, journaliste à *La Presse*, dont les articles sur les liens entre l'argent de Cinar détourné aux Bahamas et le gestionnaire de fonds Norshield ont accéléré la liquidation de ce dernier. Par exemple, le Registre des entreprises du Québec (www.reg.gouv.qc.ca) répertorie les sociétés constituées au Québec, de même que celles qui y brassent une partie significative de leurs affaires. Il a la particularité d'y publier les noms et adresses des

Internet s'avère un bon moyen pour trouver de l'information

trois principaux actionnaires de chacune des entreprises enregistrées. En journalisme, Internet est tout-puissant et le secteur de l'économie y est soumis lui aussi. Il suffit de taper le nom de l'entreprise ou de son principal dirigeant sur des sites comme Google, Eureka ou Canada411 pour trouver les coordonnées de l'entreprise, un court historique, le nombre d'employés, le parcours de son dirigeant, le nombre et les adresses de ses établissements et plus. Dans l'affaire Norbourg, le journal *Les Affaires* a déniché sur Internet le numéro de téléphone cellulaire et l'adresse courriel d'un ex-vice-président grâce au répertoire téléphonique d'une association professionnelle. Mais



La gestion des contacts est primordiale lorsque des entreprises privées, comme Norbourg, font la nouvelle.

Internet n'a pas réponse à tout. Francis Vaillès fait le détour par le palais de justice régulièrement. «Quand une entreprise poursuit ou fait l'objet de poursuites, le dossier de cour devient une source précieuse de renseignements», souligne-t-il. États financiers, mouvements dans l'actionnariat, circonstances entourant le départ d'employés-clés, «on a accès à une foule de renseignements inaccessibles autrement», dit M. Vaillès.

D'autres secrets se trouvent dans les classeurs gouvernementaux: la Régie

des alcools, des courses et des jeux, la Commission des normes du travail, la Commission des relations de travail, rendent des décisions sur des sociétés privées. Ces documents sont généralement publics. Reste à déterminer si le contenu est d'intérêt public.

AVANT TOUT, UNE AFFAIRE DE CONTACTS

Dans sa recherche sur l'affaire Norbourg, Yves Gingras, journaliste au mensuel *Finance et Investissement*, a passé au peigne fin les bulle-

tins de l'Autorité des marchés financiers (www.lautorite.qc.ca), une entité mise sur pied en 2004 qui remplace cinq organismes de réglementation du secteur financier. Il a ainsi pu retrouver le nom de courtiers ayant quitté le navire Norbourg avant le naufrage. «Ces gens sont souvent en colère contre leur ex-employeur. Ils deviennent autant de contacts potentiels», fait-il valoir.

La gestion des contacts est primordiale. Il faut faire parler les gens. D'aucuns diront que c'est la même

chose en journalisme sportif ou culturel. Mais le succès d'un artiste est proportionnel à sa notoriété; c'est loin d'être automatique dans le monde des affaires. D'où la nécessité de cultiver ses contacts avec doigté. Certains confrères y sont passés maîtres. Mais encore faut-il rester professionnel. Omettons-nous d'écrire sur les déboires d'une société par crainte de briser une amitié ou une relation de confiance? Autre bonne question sur laquelle il faut sans aucun doute se pencher.

La revanche du tabloïd

36 % des journaux du monde se sont convertis au format réduit depuis les dernières années, selon l'Association mondiale des journaux

PIERRE TURBIS
Pigiste

Alors qu'il a été longtemps identifié à la presse populaire, et même un peu boudé par les gens dits sérieux, nous assistons à une véritable revanche du format tabloïd. En effet, lors de son congrès mondial de juin dernier, l'Association mondiale des journaux (AMJ) publiait une étude selon laquelle 36 % des journaux du monde se sont convertis au format tabloïd depuis les dernières années, parmi lesquels *Le Figaro* (France), *The Scotsman* (Écosse), *The Times* et *The Independent* (Angleterre).

UNE TENDANCE LOURDE

Le Québec est également touché par cette vague: après 85 ans de publication en grand format, *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières est devenu le 31 octobre dernier, un quotidien de format compact (soit environ deux pouces de plus qu'un tabloïd). Selon Alain Turcotte, rédacteur en chef du quotidien trifluvien, cette transfor-



la rédaction au journal *Échos Vedettes*, la transformation vers le format tabloïd, effectuée il y a trois ans, répondait d'abord à des impératifs de marketing: «Nous avons adopté ce format afin de maintenir notre positionnement dans les points de vente, mais nous en avons profité pour améliorer la qualité du papier et aller davantage vers une facture de type magazine.»

FORMAT CONTEMPORAIN

D'autre part, depuis *Montréal-Matin*, *Le Journal de Montréal* ou *Métro*, certaines publications ont devancé la tendance et sont, depuis toujours des tabloïds. Comme l'explique Stéphane Gagné, éditeur de *Métro*, il s'agit d'un format particulièrement adapté à un lectorat urbain. «Particulièrement à Montréal, les gens sont constamment en mouvement. Ils préfèrent donc un

format que l'on peut lire dans le métro ou sur la table d'un restaurant.»

ET LES AUTRES JOURNAUX?

Doit-on pour autant conclure que tous les journaux encore en grand format se convertiront, à court ou à moyen terme? Caroline Jamet, vice-présidente des communications au Groupe Gesca qui édite notamment *La Presse* et *Le Soleil*, se veut très prudente à ce sujet: «Pour le moment, nous allons de l'avant avec la transformation du *Nouvelliste*. Si cette expérience s'avère concluante, nous en tirerons les conclusions qui s'imposent. Mais pour l'instant, il n'y a pas de stratégie globale dans ce sens.»

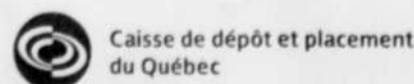
Quoiqu'il en soit, le tabloïd a enfin obtenu ses lettres de noblesse et peut, légitimement, prendre sa place dans la cours des grands, ici comme partout dans le monde.

L'information, c'est capital

Gilles des Roberts
(514) 847-2175
gdesroberts@lacaisse.com

Annie Vallières
(514) 847-5493
avallieres@lacaisse.com

Lucie Frenière
(514) 847-5949
lfreniere@lacaisse.com



L'actualité et Châtelaine fiers commanditaires du Congrès 2005 de la FPJQ

DE NATURE
passionnée

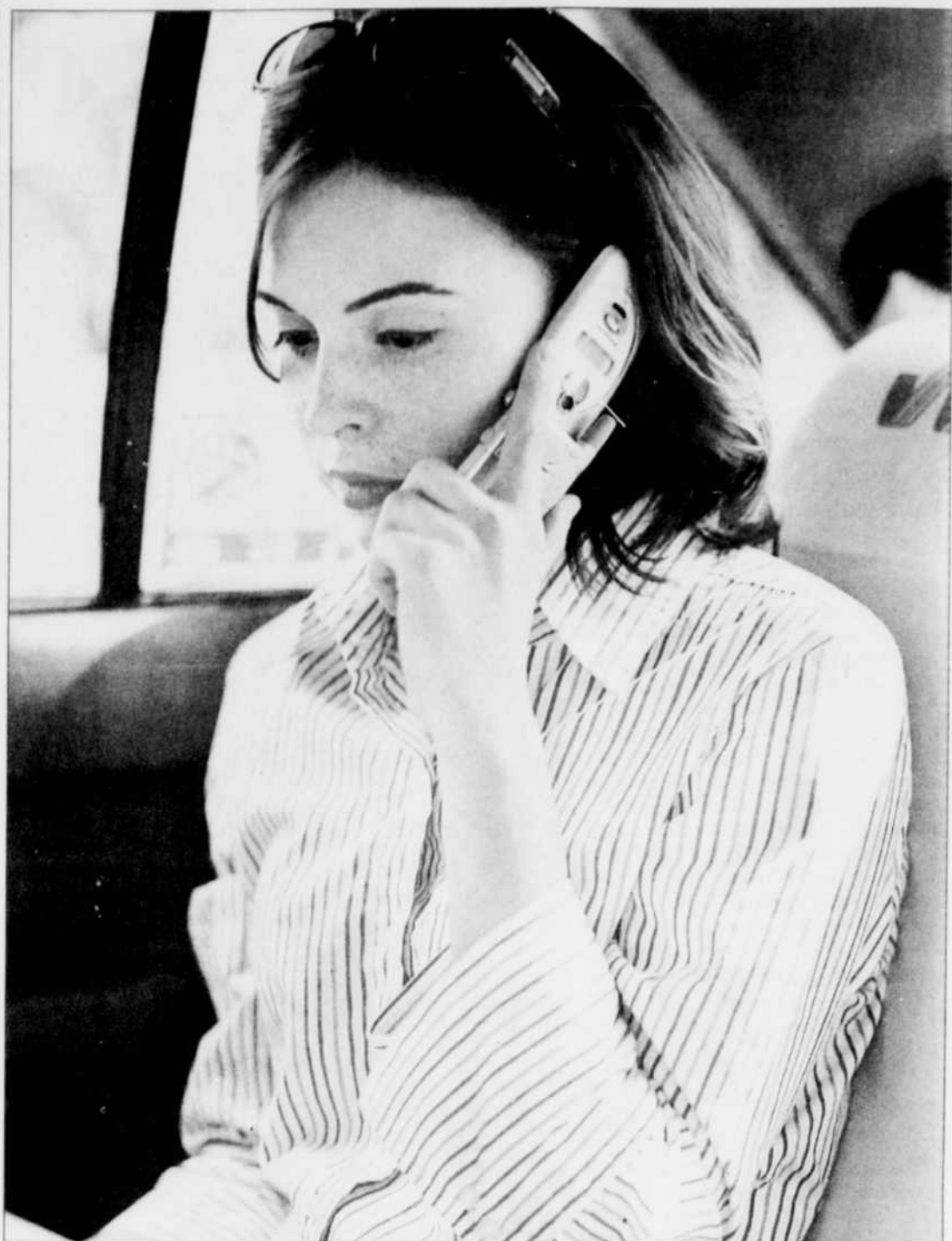
UPA L'Union des
producteurs
agricoles

L'agriculture au premier rang

Éliane Hamel
Conseillère aux affaires publiques
ehamel@upa.qc.ca

Sylvie Marier
Directrice des communications

Téléphone : (450) 679-0530
Télécopieur : (450) 679-4943
www.upa.qc.ca



Les relationnistes manipulent-ils véritablement l'information?

COLLABORATION SPÉCIALE

Les relationnistes, nos meilleurs ennemis

MANON RIVARD
Pigiste

■ La manipulation de l'information par les relationnistes... On en parle depuis plusieurs années déjà! Mais voilà que le 37^e Congrès de la FPJQ relance le débat et tente de trouver des moyens pour mettre un terme à cette problématique. Et si l'un des éléments-clés était d'offrir une formation de relationniste aux journalistes?

C'est une des solutions qui circule parmi les pairs... Pourquoi ne pas en apprendre davantage sur les trucs et astuces de nos collègues? Carole Lewis, présidente de la Société des relationnistes du Québec et ancienne journaliste de Radio-Canada, trouve l'idée plus qu'intéressante: «Le plus tôt possible! Parce que le vivre de l'intérieur c'est complètement autre chose. Ça donne une perspective tout à fait différente.» Une formation qui, toutefois, doit commencer sur les bancs

de l'école, là où sont formés les journalistes de demain. Mais selon Thierry Giasson, professeur de journalisme à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la formation comporte ses failles: «Les programmes de journalisme parlent beaucoup du rapport entre relationnistes et journalistes, [...] mais on démontre beaucoup les relationnistes et on enseigne énormément les journalistes.» Évidemment, cela apporte comme principale conséquence d'intensifier le lien de méfiance entre les deux professions.

Cette idée ne plaît pas à tous: «Ça ne donnera rien! Les journalistes connaissent très bien les ficelles des relationnistes», explique Mario Cardinal, auteur du livre *Il ne faut pas toujours croire les journalistes*, et qui a œuvré en tant que journaliste pendant près d'un demi-siècle! «Le problème n'est pas là. C'est l'incapacité des journalistes de fouiller, de produire un discours contraire à ce qui a été donné. Ils n'ont pas le temps! Là se trouve la source du problème.» Voilà! On touche un point sensible. La rapidité de production de l'information... «Les journalistes n'ont pas toujours le temps pour des mises en

contexte, des contre-discours et c'est là qu'ils risquent davantage de livrer textuellement le discours officiel des relationnistes», affirme Thierry Giasson. Une idée partagée par Jean-Claude Leclerc, journaliste au *Devoir* et professeur en journalisme à l'Université de Montréal: «Parfois il n'est pas possible d'avoir toute l'information dès le premier jour, mais les gens veulent qu'on sorte quelque chose, donc c'est de l'information à moitié cuite, incomplète et qui est quand même publiée.» Alain Gerbier, journaliste indépendant et professeur de journalisme à l'UQAM, n'adhère pas à cette idée qu'il prétend être un «prétexte» pour se déculpabiliser: «Ce n'est pas vrai que le journaliste n'a pas le temps, mais c'est que trop souvent le journaliste est un ignare. Ce qui ne le touche pas, il ne s'y intéressera pas. C'est une tendance lourde.» Selon lui, le travail du journaliste est un travail à faire au quotidien, afin de ne pas se retrouver dépourvu

Et si l'un des éléments-clés était d'offrir une formation de relationniste aux journalistes?

du jour au lendemain, devant un sujet auquel on ne comprend rien: «Tu ne peux pas tout apprendre en 24 heures et pour pouvoir être opérationnel, il faut découvrir tous les jours (...). Ainsi, quand l'événement survient, tu sais à qui t'adresser et tu ne te retrouves pas forcément pris au piège à devoir travailler avec les relationnistes.»

Malgré tout, Carole Lewis rêve d'un travail d'équipe entre les deux professions: «Je nous vois un peu comme deux rails parallèles appelés à faire de longues distances ensemble parce que nos médias sont foncièrement distincts, mais aussi complémentaires, dans toutes les sociétés démocratiques.» Un point de vue qu'Alain Gerbier n'accepte pas du tout: «Vouloir faire ami-ami avec les relationnistes, ça ne tient pas la route. Le relationniste est là pour donner une image positive d'une entreprise. Il n'est pas là pour montrer un événement sous tous ses angles! Les relationnistes choisissent les informations qui seront divulguées dans l'intérêt de leur employeur... C'est très pervers!»

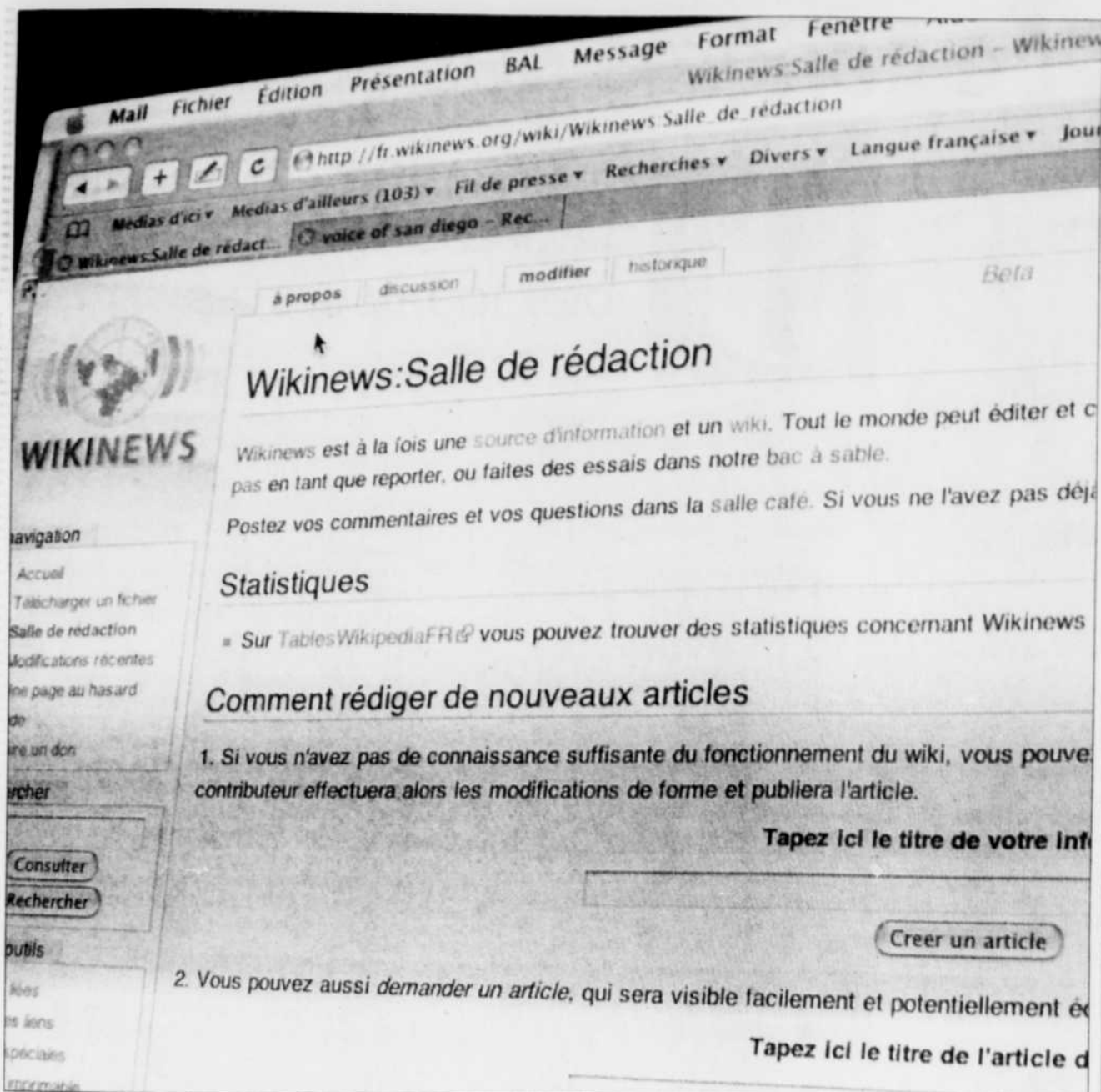
Bref, il y a beaucoup de chemin à faire pour mettre un terme au débat! Mais quoi qu'il en soit, «la première solution, c'est de prendre connaissance du problème et de cesser de dire qu'il y a manipulation. C'est facile de dire ça et ça n'explique rien», conclut Thierry Giasson.

► Édition spéciale du congrès de la FPJQ

- Rédactrice en chef : Corinne Sorin
- Coordination : Richard Bousquet (FPJQ), Éric Moreault (*Le Soleil*)
- Révision : Nicole Pons
- Illustrations et photos : André-Philippe Côté, Patrick Dea, Julie Bonin et Yves Provencher (*Métro*), TQS, Radio-Canada, *La Presse* — service des archives, *Le Soleil* — service des archives
- Mise en page : Daphné Bédard, Geneviève Bouchard, Valérie Gaudreau, Kathleen Lavoie, Marianne White
- Représentation publicitaire : Mélanie Crouzatier, Publi-services (450) 227-8414 poste 304
- Impression : une gracieuseté du quotidien *Le Soleil*

Poste-Publications — numéro de convention 40 046 169

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au service des publications, FPJQ, 1012, Mont-Royal Est, bureau 105, Montréal, Qc, H2J 1X6



Un article Wikinews n'a pas de reporter ou d'auteur : tout le monde est invité à écrire, à éditer et à réécrire chaque article pour améliorer son contenu.

Fpj.org revampé

CLAUDE ROBILLARD

Secrétaire général de la FPJQ

Personne ne s'ennuiera de l'ancien site de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec qui vient de rendre l'âme en octobre à l'âge vénérable de sept ans. Pour un site Internet, c'est comme mille ans chez les humains.

Rigide et perclus de rhumatismes, il ne pouvait plus se plier aux exigences d'aujourd'hui. Il a été remplacé par un plus jeune, plus fou, ou à tout le moins par un plus convivial et un plus pratique.

On y trouve plein de nouveautés. Un répertoire permet de retracer un millier de médias québécois. Des textes de référence sur le journalisme nous informent sur les recherches faites par des gens très sérieux et très savants. Des nouvelles générales sur le journalisme d'ici et d'ailleurs nous tiennent en contact avec ce qui arrive à des collègues. Un module de sondages permet, sans nous prendre au sérieux, de prendre le pouls de ceux qui fréquentent le site.

On admirera aussi au centre même du site de magnifiques photos qui changent à chacune de vos visites, un hommage rendu aux photographes de presse.

Partout le site demande votre collaboration pour l'alimenter, fournir des photos, des lettres de lecteurs comme dans les journaux, des noms de médias pour le Répertoire. La Lettre d'information hebdomadaire, qui était réservée jusqu'ici aux membres, est devenue accessible à qui veut s'abonner.

L'une des grandes nouveautés est cependant la création d'une section réservée aux membres de la FPJQ. Accessible par mot de passe, cette section est axée sur les services pratiques. On y

Survol statistique du journalisme au Québec en 2005

■ Membres de la FPJQ : 1875
 Hommes : 1150
 Femmes : 725

Note : sur ce nombre, 108 sont des membres associés (étudiants, bénévoles des médias communautaires, etc.).

Ventilation selon le type de média

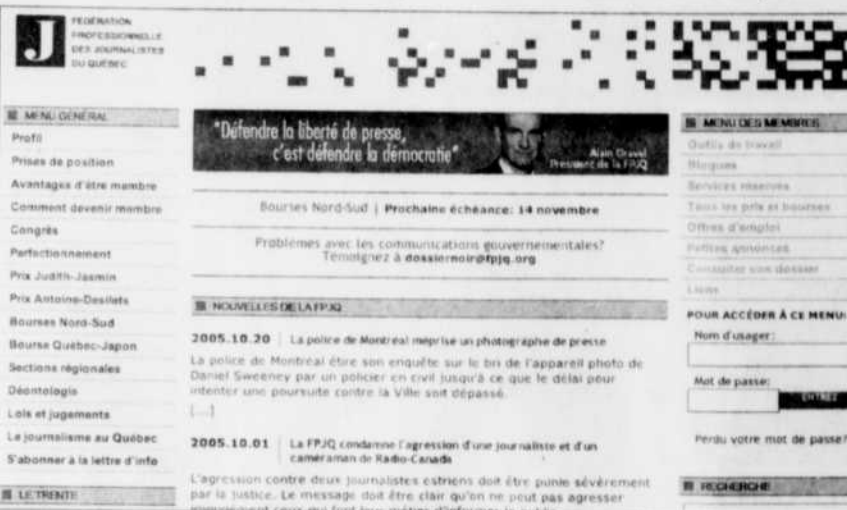
■ Agence de presse : 48
 Hebdo régionaux : 152
 Internet : 99
 Magazines : 285
 Périodiques : 155
 Quotidiens : 696
 Radio : 299
 Télévision : 485

Note : les statistiques pour les types de médias ne sont pas précises étant donné que beaucoup de journalistes indiquent plusieurs types de médias où ils sont compétents.

trouve des offres d'emploi, des outils de travail, une liste complète de prix et bourses accessibles aux journalistes du Québec et bien sûr des blogues qui permettront aux membres de discuter de questions de journalisme.

Toutes ces belles et bonnes choses s'ajoutent à ce qui existait déjà. On peut toujours trouver l'un des 1875 membres de la FPJQ dans le Répertoire des membres. Les prises de position de la Fédération font la une, tout comme l'impressionnante série de programmes offerts aux journalistes, le Guide de déontologie et le calendrier des événements à venir en journalisme.

Décidément, une visite s'impose.



Le nouveau site de la FPJQ se veut plus convivial et plus pratique.

Le nouveau rôle du public comme fournisseur de l'information

De plus en plus de gens ne se contentent pas de donner leur opinion, ils contribuent à fournir et même à rédiger l'information

MICHEL JEAN

Journaliste, animateur de JE à TVA

■ Depuis quelque temps, notre profession fait face à un nouveau phénomène : on dirait que tout le monde veut devenir journaliste. Et les médias, tant écrits qu'électroniques, loin de s'en formaliser, laissent de plus en plus de place au public.

Pensons à la section Forum de *La Presse* du samedi qui compte deux pleines pages. Dans l'édition du 15 octobre, les auteurs, dont un curé et un ex-participant à une émission de télé-réalité, ont même droit à une photo plus grosse que celles des chroniqueurs vedettes, Alain Dubuc et Lysianne Gagnon, avec qui ils partagent l'espace. Pour inciter ses lecteurs à écrire, le journal propose régulièrement des sujets de débats et les invite à réagir. Le public est appelé à contribuer de plus en plus souvent à la télévision également. Une émission comme *5 sur 5* à Radio-Canada met en scène des téléspectateurs dans ses reportages et les tribunes téléphoniques, autrefois réservées à la radio, se sont multipliées au petit élan.

Mais il y a autre chose encore, car de plus en plus de gens ne se contentent pas de donner leur opinion, ils contribuent maintenant à fournir et même à rédiger l'information. Le Wiki, ça vous dit quelque chose ? Le Wiki (qui viendrait d'un terme hawaïen signifiant rapide ou informel), qui a vu le jour aux États-Unis, propose sur internet un système de collecte et de production d'information collaborative. Il s'agit d'une forme élaborée de blogue où les textes sont rédigés par les lecteurs, qui sont d'ailleurs invités à vérifier et modifier les pages. Le principe est simple : une communauté de milliers de personnes arrive à détecter les erreurs et faussetés plus rapidement et plus sûrement qu'un journaliste, donc à produire

une information de meilleure qualité. Ca vous paraît farfelu ? Le *Voice of San Diego* concurrence le journal local. En France, Wikinews, un recueil de dépêches et de reportages entièrement écrit par ses utilisateurs, donne également la parole aux citoyens. Des médias traditionnels se laissent aussi tenter par l'expérience. En Angleterre, la BBC met en ligne pendant les internationales de Wimbledon un site auquel contribuent, côte à côte, des journalistes, des vedettes tels John McEnroe et Greg Rusedski et de simples

Les médias, tant écrits qu'électroniques, laissent de plus en plus de place au public

citoyens. Le prestigieux *Los Angeles Times* a proposé à ses lecteurs les Wikiditorials, un projet d'éditorial écrit sur une base collaborative, ayant comme thème la meilleure façon pour les États-Unis de se retirer d'Irak. L'expérience a pris fin au bout de trois jours, des pirates ayant inondé la page de matériel pornographique, montrant ainsi les limites du journalisme collaboratif. Pour fonctionner un Wiki semble devoir compter sur une communauté suffisante pour contrer les participants malintentionnés.

Est-ce que l'apparition du journalisme citoyen annonce la fin des journalistes professionnels ? Comme

l'ordinateur n'a pas provoqué la mort du livre malgré les craintes de plusieurs, *l'homo journalisticus* ne paraît pas menacé pour le moment. Sauf que la contribution du public au processus de fabrication de l'information est, maintenant, un fait incontournable et son influence sur les médias traditionnels de plus en plus grande. Lors des attentats de Londres, l'été dernier, de nombreux citoyens ont fourni des images vidéo et des photos, prises notamment avec des téléphones cellulaires, aux médias qui les ont largement diffusées.

Le citoyen contribue de plusieurs façons. Une émission comme *JE à TVA* reçoit, chaque semaine, des centaines de messages du public qui dénoncent des situations, suggèrent des reportages. Parfois le nombre des plaintes permet de mettre en relief des tendances. Récemment, le nombre de plaintes d'utilisateurs de téléphones cellulaires a augmenté de façon importante. L'équipe en recevait au moins 25 par semaine. Cela a mis l'émission sur la piste et mené à deux reportages. C'est là un beau cas où le public fournit l'information aux journalistes.

La relation entre le citoyen et l'information est en train de changer. Faut-il s'en inquiéter ou s'en réjouir ? La diffusion d'images dont on ne peut garantir la véracité ou l'origine peut poser problème. Tout comme la diffusion d'informations sur des sites que n'importe qui peut modifier. Mais en même temps, de plus en plus de gens participent au processus de fabrication de la nouvelle. Il y a là une forme de démocratisation de l'information. Comment doivent réagir les journalistes ? Comme d'habitude, en s'adaptant. Ils n'ont guère le choix, d'ailleurs. Accéléralé par les nouvelles technologies, le phénomène du journaliste citoyen paraît irréversible, déjà une réalité.

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS — CSN

La Fédération nationale des communications (FNC) souhaite aux membres de la FPJQ des débats fructueux tout au long de ce congrès et désire porter à leur attention le rôle qu'elle joue dans le secteur des communications.

La FNC, c'est une centaine de syndicats regroupant plus de 6 000 artisans, dont 2 000 journalistes. C'est aussi une organisation démocratique où chaque syndicat est autonome, tout en ayant accès à des services professionnels : négociation, arbitrage, formation...

Depuis 33 ans, la FNC ne se limite pas à négocier des conditions de travail. Elle négocie des clauses qui protègent l'autonomie professionnelle des journalistes et garantissent ainsi le droit du public à l'information.

Elle intervient, par ailleurs, sur la place publique et auprès des instances décisionnelles, que ce soit le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC), le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) ou le Conseil de presse du Québec, pour préserver le droit à l'information, défendre la qualité de l'information, revendiquer le maintien de l'implication de l'État dans le financement des réseaux publics.

Enfin, la FNC est affiliée à la Fédération internationale des journalistes (FIJ) et à l'Internationale des médias et du spectacle (MEI). La FNC estime que cette ouverture sur le monde et ces liens de solidarité sont essentiels dans un contexte de mondialisation et de convergence.

Pour en savoir plus :



Fédération nationale des communications



1601, avenue De Lorimier
 Montréal (Québec) H2K 4M5
 Tél. : 514-598-2132 — Fax : 514-598-2431
 http://www.fncom.org



Sélection vous souhaite un bon Congrès des Solutions



PROGRAMME 2005 2,3 ET 4 DÉCEMBRE

Le congrès des solutions

ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT

Le coût des ateliers du vendredi n'est pas inclus dans les frais d'inscription au congrès. Membres de la FPJQ: 20\$, non-membres: 40\$ sauf indication contraire. Inscriptions obligatoires à la FPJQ avant le 22 novembre.

► Vendredi 2 décembre

■ 10 h à 12 h 30

□ 1. **Reportages télévisés : approches originales**
Présentation commentée de reportages qui repoussent les limites de la télévision et qui susciteront des discussions. Commentaires, conseils et questionnements éthiques compléteront la présentation. Au programme de la matinée, trois reportages belges, trois leçons : *Une délégation de haut niveau* (Comment montrer l'invisible?), *Le serment d'hypocrite* (Tourner ou ne pas tourner?) et *L'aéroport de Bruxelles et la faillite de Sabena* (Une approche originale sur les événements). Avec **Lise Tremblay**, ancienne réalisatrice et formatrice à Radio-Canada.

□ 2. **Interviewer des victimes**

Les victimes ou les témoins d'événements tragiques réagissent tous différemment à la vue des journalistes. Ce perfectionnement permettra de mieux comprendre le stress post-traumatique, ses manifestations et ses impacts. Les journalistes y apprendront aussi des techniques pour aborder et interviewer les personnes qui ont vécu des événements traumatisants. Des exemples et de courtes histoires de cas ponctueront la présentation. Avec **Isabelle Pelletier**, psychologue, Université Laval.

■ 14 h à 16 h 30

□ 3. **Trouver le bon angle de reportage**
Pour un bon reportage, il faut attaquer son sujet du bon angle. S'appuyant sur une vaste expérience en presse écrite (*La Presse*, *L'actualité*, *Le Journal de Montréal*), Paule Beaugrand-Champagne suggérera des façons de trouver des angles de reportage pour la presse écrite. Ce perfectionnement sera ponctué d'exemples concrets et d'exercices. Avec **Paule Beaugrand-Champagne**.

□ 4. **L'éthique à l'heure de tombée**

L'heure de tombée est un moment crucial pour les journalistes, surtout quand ils sont devant un dilemme qui les fait hésiter quant à ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire. Les considérations en jeu peuvent entraîner des dérapages majeurs. La formation ne donne pas des réponses préfabriquées, mais propose une procédure de délibération rationnelle et concrète qui a une valeur préventive et respecte l'autonomie professionnelle du journaliste. Avec **Marc-François Bernier**, professeur, Université d'Ottawa et auteur de *Éthique et déontologie des médias*.

□ 5. **Reportages télévisés : d'où vient ce visuel?**

Présentation commentée de reportages qui repoussent les limites de la télévision et qui susciteront des discussions. Commentaires, conseils et questionnements éthiques compléteront la présentation. Au programme de l'après-midi, des reportages qui questionnent notamment l'utilisation des caméras cachées : *Assignment Investigate* : *Swedish Elections* (Suède), *Clean Robes and Dirty Documents* (Suède), *Storming the Summit* (Suisse) et deux courts reportages innovateurs. Avec **Lise Tremblay**, ancienne réalisatrice et formatrice à Radio-Canada.

■ 16 h 30 à 18 h

□ 6. **Tintin au Darfour**

Ils sont journalistes, jeunes, enthousiastes, pigistes et ils suivent les traces de Tintin au Darfour, en Chine, au Lesotho ou en Indonésie pendant le tsunami. Ils racontent leurs aventures. (Gratuit. Bienvenue aux étudiants en journalisme) Invités :

— **Simon Thibault** au Darfour pendant le génocide de l'an dernier, en Amérique latine cette année
— **François Guérard** de retour d'une année comme pigiste en Chine
— **Marie-Ève Cousineau** au Lesotho l'an dernier, en pleine controverse sur l'industrie du textile
— **Séverine Defouni**, en Inde lors du tsunami

■ 16 h 30 à 18 h

□ Assemblée générale du Conseil de presse du Québec

■ 17 h à 22 h

□ Table d'inscription



CNW TELBEC

■ 19 h à 21 h

□ Cocktail de bienvenue

► Samedi 3 décembre

■ 7 h 30 à 16 h

□ Table d'inscription

■ 8 h 30 à 9 h

□ Mot d'ouverture

ATELIERS

■ 9 h 15 à 10 h 45

□ 1. **L'information régionale quotidienne pour tous**

Le Québec compte plusieurs trous noirs de l'information régionale. Des villes moyennes comme Drummondville ou des régions comme l'Abitibi sont privées de nouvelles écrites quotidiennes sur elles-mêmes. On ne voit plus naître de quotidiens régionaux et ceux qui existent se replient sur leur ville-centre. Pourtant en France, c'est un journal régional, *Ouest-France*, qui est le premier journal du pays avec 42 éditions régionales (!) et 550 journalistes. Comment renforcer l'information quotidienne dans la presse écrite régionale? Invités :

— **Jacques Pronovost**, président-éditeur de *La Voix de l'est*, ex-rédacteur en chef à *La Tribune* et au *Droit*
— **Charles Bury**, ex-rédacteur en chef du *Sherbrooke Record* qui dessert une petite communauté
— **Didier Piliat**, directeur de l'information à *Ouest-France* (en duplex de Paris)
— Autre invité à confirmer
Animation : **Bernard Faucher**, rédacteur en chef adjoint, *L'actualité*

□ 2. **Le dossier noir des communications, volume 2**

La publication du premier dossier noir des communications gouvernementales l'an dernier a eu un impact. Des organismes ont changé leurs façons de faire. Mais malheureusement, il y a encore des récalcitrants et les pas en avant sont parfois suivis de pas en arrière. Le deuxième dossier noir présente les avancées et les reculs. Invités :

— **Yvan Delorme**, directeur, Service de police de la Ville de Montréal
— Autres invités à confirmer

□ 3. **Qu'est-ce qui distingue le journaliste de l'infoman?**

Les frontières se dissolvent entre les faits et le commentaire, entre l'information et le divertissement, ou encore entre les faits vérifiés et les on-dit-que... Si le journaliste les confond, pourquoi l'animateur de variétés qui les confond aussi ne pourrait-il pas se dire journaliste? Pourquoi Jean-René Dufort n'aurait-il pas sa carte de presse? Où passe aujourd'hui la frontière entre ce qui est du journalisme et ce qui n'en n'est pas? Invités :

— **Jean-René Dufort**, animateur, Radio-Canada
— **Guy A. Lepage** (en entrevue pré enregistrée), animateur, Radio-Canada
— **Jean Dion**, journaliste, *Le Devoir*
— **Dominic Arpin**, journaliste, TVA
— Autre invité à confirmer

□ 4. **Photo de presse ou Photoshop?**

Doisneau avait mis en scène *Le baiser le l'Hôtel de Ville*. Aujourd'hui c'est encore plus simple avec Photoshop. Pourquoi passer des heures à attendre le cliché parfait quand la technologie ou la mise en scène peuvent régler le problème? Quand les juges



FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC

s'en mêlent et qu'il faut demander la permission avant d'ouvrir l'obturateur sur la rue, la tentation est grande de créer soi-même l'événement inoubliable. La photo de presse devient-elle trucage?

Invités :

— **Camil LeSieur**, photographe, *Le Journal de Québec*
— **Jacques Nadeau**, photographe, *Le Devoir*
— **Alain-Pierre Hovasse**, directeur photo, *La Presse*
— **André Forget**, directeur-photo, *Le Journal de Montréal*
— **Jacques Boissinot**, photographe, Presse canadienne
Animation : **Patrick White**, rédacteur en chef adjoint, Presse canadienne

■ 11 h à 12 h 15

□ 5. **Gestion de crise 101**

Un quotidien de Québec s'apprête à révéler qu'un réseau d'antiquaires pille le patrimoine religieux avec la complicité de l'église de Québec. Le diocèse fait appel à National pour gérer la crise et se préparer à affronter les médias. Geneviève Label, directrice des communications de l'Église catholique de Québec et Louis Beauchamp de National partent de ce cas fictif pour simuler ce qui se passe quand un organisme doit gérer une crise majeure. La simulation est suivie d'une discussion. Invités :

— **Geneviève Label**, directrice des communications de l'Église catholique de Québec
— **Louis Beauchamp**, National
— Autre invité à confirmer

□ 6. **Les nouvelles au rythme de la techno**

Spécialiste des nouvelles technologies pour Radio-Canada, Bruno Guglielminetti présentera les plus récentes façons de se tenir au courant : carnets Internet (blogs), fils RSS, *podcasting*, téléphones cellulaires, nouvelles fonctions des moteurs de recherche... Il expliquera comment fonctionnent ces outils et comment en tirer profit. Formateurs :

— **Bruno Guglielminetti**, Nouvelles technologies, Radio-Canada

□ 7. **La Loi sur l'accès à l'information par ceux qui vous donnent accès**

Les documents du gouvernement du Québec sont publics. Sauf exceptions. Lesquelles? Comment savoir ce qu'on cherche? Comment faire la demande la plus profitable possible? Comment faire de la Loi un outil de travail? Ceux qui disent oui ou non à vos demandes expliquent comment se faire dire oui. Formateurs :

— **Jacques St-Laurent**, président, Commission d'accès à l'information (CAI)
— **Carole Rocheleau**, directrice des communications, CAI
— **Daniel Lemay**, responsable de l'accès, ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec

□ 8. **Détendez-vous, étendez-vous et racontez-moi votre histoire...**

Les journalistes sont de plus en plus stressés. L'information continue a changé nos façons de travailler et les impacts se font sentir autant dans la presse électronique que dans les quotidiens. Même les hebdomadaires et les mensuels doivent s'ajuster à cette mode du TOUT DE SUITE!!! Mais certains y laissent leur santé. L'atelier présente un chercheur, spécialistes du stress en milieux de travail et deux psycholo-

FAITES-VOUS PLAISIR

Mettez le congrès à votre agenda. Rencontrez plus de 500 collègues dans ce qui est le plus important événement journalistique de l'année au Québec.

gues qui ont l'habitude de ramasser les ego cassés. La consultation est gratuite...

Invités :

— **Jean-Pierre Brun**, professeur, département de management, Université Laval
— **Eveline Marcil-Denaault**, psychologue industrielle, Pro-Act
— **Christiane Routhier**, psychologue spécialisée en psychotraumatologie et présidente de la section Désastre et Traumatisme de la Société canadienne de psychologie

□ 9. **Ça coule de sources... confidentielles**

Nos sources sont mises à l'épreuve de la justice. Saisies de matériel dans les salles de nouvelles, saisies de matériel à la maison d'une journaliste d'Ottawa, emprisonnement d'une autre à New York... Où est-ce que ça va s'arrêter? La loi ne protège pas les sources confidentielles et elles vont se tarir si elles savent que nous ne pouvons leur garantir l'anonymat promis. Pendant que nous hésitons, la Belgique adopte une loi exemplaire en la matière. Un débat avec ceux qui, ici, sont directement concernés par la protection des sources. Invités :

— **Marc-André Blanchard**, avocat en droit des médias, Gowlings
— **Philippe Leruth**, vice-président, Fédération européenne des journalistes, et acteur important de la lutte pour obtenir la loi belge.
— Autres invités à confirmer

■ 12 h 30 à 13 h 45

□ Dîner

Annnonce des gagnants des bourses Nord-Sud
Ouverture de l'assemblée générale de la FPJQ pour les mises en nomination au conseil d'administration

■ 13 h 45 à 15 h

□ Plénière

Consolider la crédibilité des journalistes

La crédibilité de toute la profession est mise à mal dans le public. On croit que les sources sont rémunérées, que nous sommes manipulés par le pouvoir, que les cotes d'écoute et le sensationnel passent avant la recherche de la vérité... Les directeurs de l'information de plusieurs médias du Québec exposent les menaces qu'ils perçoivent à la crédibilité de la profession et les moyens de la consolider. (Diffusion dans Internet en partenariat avec TELUQ et la Toile des communicateurs) Invités :

— **François Bourque**, directeur de l'information, *Le Soleil*
— **Philippe Cantin**, éditeur adjoint, *La Presse*
— **Dany Doucet**, rédacteur en chef, *Journal de Montréal*
— **Serge Fortin**, directeur de l'information, TVA
— **Robert-Charles Longpré**, directeur de l'information, Info 690 (Corus)
— **Jaques Rochon**, directeur de l'information, TQS
— **Jules Richer**, directeur de l'information, *Le Devoir*
— **Raymond Brassard**, directeur de l'information, *The Gazette*
— **Louis Lalonde**, directeur général de l'information, Radio-Canada
Animation : **Alain Gravel**, animateur, Radio-Canada

ATELIERS

■ 15 h 30 à 17 h

□ 10. **Les pigistes, des salariés**

Les journalistes pigistes déplorent depuis longtemps leurs mauvaises conditions de travail sans que rien ne bouge. Les travailleurs autonomes

Suite en Page 9 ►

7 QUOTIDIENS À TRAVERS LE QUÉBEC

PLUS DE 500 JOURNALISTES, PHOTOGRAPHES ET COLLABORATEURS

PLUS DE 4000 TEXTES PUBLIÉS CHAQUE SEMAINE

La force d'un réseau d'information

GESCA

LA PRESSE

Montréal

LE SOLEIL

Québec

Le Nouvelliste

Trois-Rivières

LeDroit

Ottawa-Gatineau

La Tribune

Sherbrooke

Le QUOTIDIEN

Saguenay

La Voix de l'Est

Granby

La différence existe...
parce qu'ils ont le droit de savoir!

TQS

le mouton noir
de la télé

dans d'autres secteurs, comme les artistes appuyés par la loi sur le statut de l'artiste, sont mieux lotis que les journalistes. La solution passe-t-elle par une modification au Code du travail qui donnerait à tous les pigistes le statut et les avantages des salariés? L'auteur du rapport Bernier sur le travail autonome le propose.

Invités:
— **Jean Bernier**, département de relations industrielles, Université Laval, auteur du Rapport Bernier
— **Camil Bouchard**, critique de l'opposition officielle en matière d'Emploi, de solidarité sociale et de Famille
— Autre invité à confirmer

■ **11. Les journalistes, nouveaux curés?**
La révélation de la consommation de cocaïne d'André Boisclair a pris des allures de séance au confessionnal. Quand, combien de fois, avec qui? Les journalistes ont estimé d'intérêt public d'exiger tous les détails et ont été irrités de ne pas obtenir toutes les réponses. Le public ne les a pas suivis dans cette voie et ne semble pas exiger d'un chef qu'il soit d'une vertu totale en dehors de la gestion des affaires publiques. Où tracer la ligne, si on peut dire? Faut-il être un saint pour faire de la politique? Quand arrête l'information et commence le procès en canonisation?

Invités:
— **Bernard Landry**, ancien premier ministre du Québec
— **Gilbert Lavoie**, chef des nouvelles et responsable des pages politiques, *Le Soleil*
— **J.-Jacques Samson**, chroniqueur et chef des nouvelles, *Journal de Québec*
— **Ronald Poupart**, membre et directeur général, Comité de transition de Montréal

■ **12. Le pupitre au quotidien**
Le pupitre, autrefois cénacle des journalistes d'expérience, devient-il le point d'entrée des jeunes dans la profession? Fait-on du pupitre une tâche mineure en attendant mieux ou est-ce un métier à part entière? Comment le pupitre, coincé entre le journaliste, son chef de section et le graphiste, peut-il assumer au mieux ses responsabilités?

Invités:
— **Diane Précourt**, chef de pupitre, *Le Devoir*
— Un pupitre à déterminer, *Journal de Montréal*
— **Alexandre Paillé**, chef de pupitre, *Métro*
— **Paul-Émile Lévesque**, chef de pupitre, *La Presse*
— Autre invité à confirmer

■ **13. « Vox populi, vox dei? »**
Le jour des attentats de Londres, les premières images parvenues de l'intérieur du métro ont été celles captées par le téléphone cellulaire d'un passager. Yahoo répertorie maintenant les nouvelles des blogs personnels à côté des nouvelles des médias. Nos adresses de courriels sont publiques et nous

voilà inondés de messages de toutes sortes. Comment faire le tri entre les témoignages réels et ceux des illuminés, entre l'information vraie et la manipulation?

Invités:
— **Réza Dupuis**, journaliste, *La Facture*, Radio-Canada
— **Karyne Boudreau**, journaliste-rechercheuse, J.E., TVA
— **Yann Pineault**, journaliste, Cyberpresse
Animation: Martin Robert, présentateur, TQS

■ **17 h 18 h**
Cocktail offert par le Conseil supérieur de la langue française

■ **19 h**

Conseil supérieur de la langue française

Québec

■ **Dîner de gala**
Les groupes et les médias sont invités à réserver à l'avance leurs tables de huit personnes
— Prix Antoine-Desilet
— Prix Jules-Fournier
— Prix Raymond-Charette
— Prix Judith-Jasmin

Le samedi soir, vous êtes conviés à plus qu'un simple repas. C'est l'occasion d'assister à la 30^e remise des prix Judith-Jasmin qui récompenseront l'œuvre journalistique de l'année. C'est aussi l'occasion de remettre le prix Hommage qui soulignera l'ensemble d'une carrière journalistique. Le prix Hommage est remis par un jury composé d'anciens présidents de la FPJQ.

► **Dimanche 4 décembre**

■ **9 h 30 à 12 h**
Suite de l'assemblée générale de la FPJQ
Proposition d'ordre du jour
01. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 décembre 2004
04. Rapport du président et résolutions
05. Adoption des états financiers au 31 juillet 2005
06. Nomination du vérificateur
07. Modifications aux statuts et règlements
08. Élections au conseil d'administration
09. Élections au Conseil de presse
10. Varia
11. Clôture de l'assemblée

La FPJQ remercie ses médias partenaires

Partenaires Argent



Radio-Canada



Partenaires Bronze



ROGERS
Votre monde. Maintenant.



COUPON D'INSCRIPTION

Le congrès est ouvert au public

Employeurs, payez à vos journalistes l'inscription au congrès ! Les frais d'inscription et de déplacement assumés par les employeurs comptent parmi les dépenses de formation qu'ils doivent effectuer chaque année en vertu de la Loi sur le perfectionnement.

INSCRIPTIONS HÂTIVES (TAXES INCLUSES) AVANT LE 22 NOVEMBRE. APRÈS CETTE DATE, L'INSCRIPTION RÉGULIÈRE COÛTE 30 \$ DE PLUS.

- * MEMBRES DE LA FPJQ : 150 \$
- * MEMBRES DE LA FPJQ À TARIF RÉDUIT** : 105 \$
- * NON-MEMBRES : 270 \$
- * TARIFS ÉTUDIANTS EN JOURNALISME (SANS REPAS) : MEMBRES 25 \$ / NON-MEMBRES : 45 \$

** MEMBRES DE LA FPJQ À TARIF RÉDUIT : MEMBRES RÉGULIERS GAGNANT MOINS DE 25 000 \$ ET MEMBRES ASSOCIÉS (ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS EN JOURNALISME, RETRAITÉS OU BÉNÉVOLES DE MÉDIAS COMMUNAUTAIRES).

SPECIAL COMBO: Devenez membre de la FPJQ ET inscrivez-vous en même temps au congrès pour 270 \$ (sera 330 \$ après le 22 novembre). Si vous vous qualifiez comme membres à tarif réduit** : 160 \$ pour la cotisation ET le congrès (sera 205 \$ après le 22 novembre).

FAITES PARVENIR VOTRE INSCRIPTION AU CONGRÈS EN MÊME TEMPS QUE LE FORMULAIRE D'ADHÉSION (DISPONIBLE À WWW.FPJQ.ORG)

CETTE OFFRE SPÉCIALE EST VALABLE DU 15 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE.

L'inscription au congrès comprend : le cocktail du vendredi soir, les ateliers du samedi, la pause café du samedi matin, le repas du samedi midi (sauf spécial étudiant), le cocktail du samedi soir et l'assemblée générale du dimanche matin.

Repas additionnels (taxes et service inclus)
(Cochez les repas supplémentaires que vous désirez. Le lunch du samedi midi est déjà compris dans l'inscription)
Le coût des repas, sauf le :

- Petit déjeuner du samedi (prix coûtant) (20 \$) _____
- Repas du samedi soir (spécial) (25 \$) _____
- Petit déjeuner du dimanche (prix coûtant) (20 \$) _____

NOM : _____
PRÉNOM : _____
FONCTION : _____
MÉDIA / ENTREPRISE : _____
ADRESSE : _____
TÉLÉPHONE : _____
COURRIEL : _____

MES CHOIX :

INSCRIPTION AU CONGRÈS : _____ \$
OU ADHÉSION À LA FPJQ ET INSCRIPTION AU CONGRÈS : _____ \$
PETIT DÉJEUNER (SAMEDI) : _____ \$
PETIT DÉJEUNER (DIMANCHE) : _____ \$
SOUPER (SAMEDI SOIR) : _____ \$
ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT EN SUS
N° (VENDREDI) : _____ \$
N° (DIMANCHE) : _____ \$
JE JOINS LE FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA FPJQ (VOIR WWW.FPJQ.ORG)
OUI _____ NON _____
MONTANT TOTAL JOINT : _____ \$

Par chèque (de préférence) à l'ordre de la FPJQ
 Par Visa Par Mastercard

N° de carte de crédit : _____
Date d'expiration : _____
Signature : _____
(Facturation possible pour les entreprises)

TPS : R121 266 637
TVQ : 1 006 093 252

Hébergement :
La FPJQ a réservé pour vous un bloc de chambres à prix avantageux au Hilton de Québec. Vue sur les Laurentides, le Vieux-Québec et les plaines d'Abraham. À deux pas de la rue Saint-Jean et du parlement. Piscine extérieure quatre saisons. La disponibilité des chambres ne peut plus être garantie après le 8 novembre.
Coût : 102 \$ en occupation simple ou double
Réservez maintenant en mentionnant que vous faites partie du congrès de la FPJQ. Hilton : 1 800 447-2411 ou (418) 647-6500

Fédération professionnelle des journalistes du Québec

1012, av. Mont-Royal E., bureau 105
Montréal (Québec) Canada H2J 1X6
Téléphone: (514) 522-6142
Télécopieur: (514) 522-6071
info@fpjq.org
www.fpjq.org

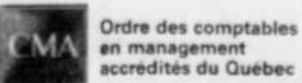


www.radio-canada.ca

L'équipe des Affaires publiques et communication de l'Ordre des CMA du Québec vous souhaite un bon congrès

... et vous rappelle que les comptables en management accrédités (CMA) sont bien au fait des pratiques de pointe en management que doivent adopter les organisations pour être concurrentielles. La création de valeur, la gestion de la performance organisationnelle, les tableaux de bord de gestion, les indicateurs de performance et la gestion des processus en sont quelques-unes.

On peut obtenir plus de renseignements auprès de la vice-présidence, Affaires publiques et communication au (514) 849-1155 ou au 1 800 263-5390. www.cma-quebec.org



Lauréat d'un Grand Prix québécois de la qualité 2004

Des réglages à l'AJAC

L'Association des journalistes automobile se dote d'un comité d'éthique

NADINE FILION

Priz de Journaliste automobile du Canada,

Lauréate du concours

Arista — « Jeune travailleur autonome »

Voyages en première classe jusqu'à Tokyo, hôtels de luxe en Californie alors qu'il neige à Montréal, repas gastronomiques en Europe... Voilà ce qui attend le journaliste automobile assigné aux lancements médiatiques des nouveaux véhicules.

Et voilà sans doute pourquoi il n'est pas toujours pris au sérieux dans le monde de l'information. La majorité fait son boulot sérieusement, croyez-le ou non. Un petit nombre de « journalistes » abusent cependant de la chose. Séjours prolongés à l'étranger aux frais du constructeur, articles tournés de façon à être invités de nouveau... Vous-mêmes en connaissez qui se font porte-parole pour des compagnies reliées au monde de l'automobile. J'en connais aussi qui rédigent — et qui signent! — des rubriques « positives » pour les magazines GM ou BMW, moyennant de fortes rétributions (2000\$ pour 1000 mots. Ça vous branche?).

Les faits et gestes de ceux qui font fi des règles éthiques du journalisme rejaillissent malheureusement sur l'ensemble de la profession. C'est pourquoi l'Association des journalistes automobile du Canada (AJAC) a voulu mettre sur pied un comité d'éthique professionnelle qui pourra « taper sur les doigts » des délinquants.

L'AJAC dispose d'un code d'éthique depuis 1996. Il fallait toutefois renforcer le pouvoir de

ce document. D'où le Comité d'éthique, édifié sur des bases semblables à celles qui existent au sein des conseils de presse provinciaux du Canada, avec jury et tout le tralala. Un membre est reconnu coupable d'une seconde offense? Il est automatiquement expulsé de l'association. La belle affaire, direz-vous.

Sachez cependant que bon nombre de constructeurs automobiles ne jurent que par l'AJAC et ne rendent généralement disponibles leurs véhicules de presse qu'à ceux qui en sont membres. Entre autres privilèges.

On aurait pu croire que l'idée d'un comité d'éthique professionnelle allait rencontrer une levée de boucliers monstre au sein de la confrérie (aujourd'hui composée de plus de 120 membres). Que non : la grande majorité a encouragé le projet, trop heureuse de voir enfin des balises s'installer et fière de cette amorce de crédibilité.

Le seul obstacle qui s'est dessiné au fil des mois : refondre la constitution de l'association afin de permettre au processus d'aboutir et au Comité d'éthique de fonctionner en bonne et due forme. Il faudra sans doute attendre encore plusieurs mois avant que tout ne soit en place, mais c'est un début.

Il restera à voir si les personnes ou compagnies visées par un manquement à l'éthique professionnelle oseront utiliser le Comité d'éthique pour faire valoir leur position.

Association des Journalistes automobile du Canada : www.ajac.ca

Pourquoi se limiter?
J'ai choisi CGA

Martine Pagé, M. Fisc., M. Sc., CGA
Promotion 2002
Fiscaliste et chargée d'enseignement
Université Laval

CGA

Ordre des CGA
du Québec

L'expert-comptable

www.cga-quebec.org

EN BREF

L'avenir de la presse, selon Bill Gates

■ Pour Bill Gates, l'avenir de la presse, c'est le Net. Le cofondateur de Microsoft affirmait le 26 octobre dernier au *Figaro* que « dans cinq ans, on peut penser que 40 à 50% des gens liront la presse en ligne » et juge « cruciale » pour les journaux la qua-

lité de leur site Internet. « Jadis, la barrière d'entrée dans ce métier était très élevée, pour des raisons physiques : impression des journaux, distribution, etc. Ce n'est plus le cas et les entreprises de presse sont de plus en plus concurrencées par les médias en ligne », a-t-il expliqué. Bill Gates estime que dans cinq ans, « beaucoup d'écoles et d'étudiants seront équipés de « tablet PC » (sortes d'ardoises numériques dotées de la puissance d'un ordinateur). « On peut penser, même si c'est un peu ambitieux, que les manuels traditionnels n'existeront plus », affirme-t-il. *Le Nouvel Observateur*

10
SODEC PARCE QU
E NOTRE CULTU
RE EST UNE
FORCE

Nous saluons le travail des professionnels de la FPJQ qui contribue à faire apprécier la culture d'ici.

Société
de développement
des entreprises
culturelles

Québec

www.sodec.gouv.qc.ca

On change pas le monde,



sauf que...

NOTRE MISSION EST ÉCONOMIQUE.
NOTRE RESPONSABILITÉ EST SOCIALE.
NOUS VISIONS L'ÉQUILIBRE.



LOTO
QUÉBEC

En savoir plus? www.loto-quebec.com

Extra! Extra!

CNW Telbec est la première source d'information des journalistes canadiens depuis plus de 45 ans. Nous offrons aux journalistes une gamme complète de services, notamment les communiqués de presse, les extraits audio et vidéo, les photos, la diffusion en direct sur le Web d'assemblées générales ou d'annonces d'entreprise sans oublier ainsi que le service Au fil de la journée, qui permet aux professionnels des médias de voir en un seul coup d'oeil les événements quotidiens ; le tout constamment actualisé.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web cnw.ca ou écrire à sylvia.kavanagh@newswire.ca.



CNW TELBEC

Si Jean-Baptiste Nowlan revenait parmi nous

PIERRE VENNAT

Journaliste retraité de La Presse et représentant de la FPJQ au Conseil de presse du Québec

■ J'adore les congrès de journalistes ! Je n'en ai manqué que deux depuis 1959 compris, un parce que j'étais en service en Asie et l'autre en 1967, à cause de la tenue de l'Exposition universelle. On y rencontre des gens intéressants, on discute sérieusement des problèmes du métier et surtout... on répète à peu près la même chose chaque année en sachant que l'an prochain, les problèmes seront toujours là et les solutions avancées les mêmes.

Vous en doutez ? Eh bien, chers amis, c'est en novembre 1946 que s'est tenu à Montréal le premier congrès annuel des journalistes québécois, ce qui fait de celui de cette année la soixantième grande messe. Ce premier congrès était une autre initiative de Jean-Baptiste Nowlan, le fondateur du premier syndicat de journalistes qui ne soit pas mort-né (celui de La Presse, en 1944), dont on ne dira jamais trop tout ce que la profession lui doit, même s'il est décédé il y a bien longtemps et que son nom a sombré dans l'oubli.

Un congrès à grand déploiement. Tenu à l'hôtel Windsor, alors le plus prestigieux hôtel de Montréal. Le fait que nous nous réunissons dans des salons n'est donc pas nouveau. Un congrès qui avait fait la manchette de tous les quotidiens du temps (la télévision n'existait pas encore). Aujourd'hui, les comptes rendus sont plus modestes, mais tout le monde sait que les journalistes adorent parler d'eux.

Un congrès placé sous la présidence d'honneur du premier ministre Maurice Duplessis et du chef de l'opposition à Québec, Adélard Godbout, son prédécesseur en tant que premier ministre. Fallait le faire ! De ce côté-là, heureusement, on a fait des progrès. On n'a plus de présidents d'honneur. Mais on invite toujours des politiciens prestigieux à nos tri-

bunes. Cette année-là, il y avait Paul Sauvé, bras droit de Duplessis et qui devait lui succéder en 1959; Joseph Jean, solliciteur général du Canada et Camilien Houde, maire de Montréal.

Quant au «devoir d'éviter d'accorder une trop grande publicité aux déclarations intempestives», il faudrait en parler au D^r Mailloux, à André Arthur et à Gilles Proulx

Au lendemain du congrès, Jean-Baptiste Nowlan avait déclaré que les conclusions avaient été très encourageantes : «On n'a pas caché qu'à l'action, il fallait ajouter le dévouement, faire litte de ses petites ambitions, soulignant que dans le passé, on avait trop songé à son intérêt personnel pour ignorer presque complètement l'intérêt général. De quoi demain sera-t-il fait ?

Cette interrogation peut paraître difficile à résoudre. Pourtant, ce n'est pas si difficile, si tous se serrent les coudes et s'entendent pour mettre de l'avant la concorde et la bonne entente. Bannissons, une fois pour toutes, les mesquines rivalités qui nous ont joué de si pénibles tours

jadis. Ne temporisons pas. Rattrapons le temps perdu. Il y va de notre avenir à nous, journalistes.»

Parmi les résolutions on pouvait lire «que le Congrès déclare, au nom des journalistes de la province de Québec, se dissocier de toute organisation existant déjà et qui fonctionne sous le nom de «club de journalistes» ou «club de presse» et que copie de cette résolution soit communiquée au gouvernement et aux journaux».

Bref, on désirait que la nouvelle association professionnelle qu'on avait décidé de fonder regroupe tout le monde et soit le porte-parole unique de la profession.

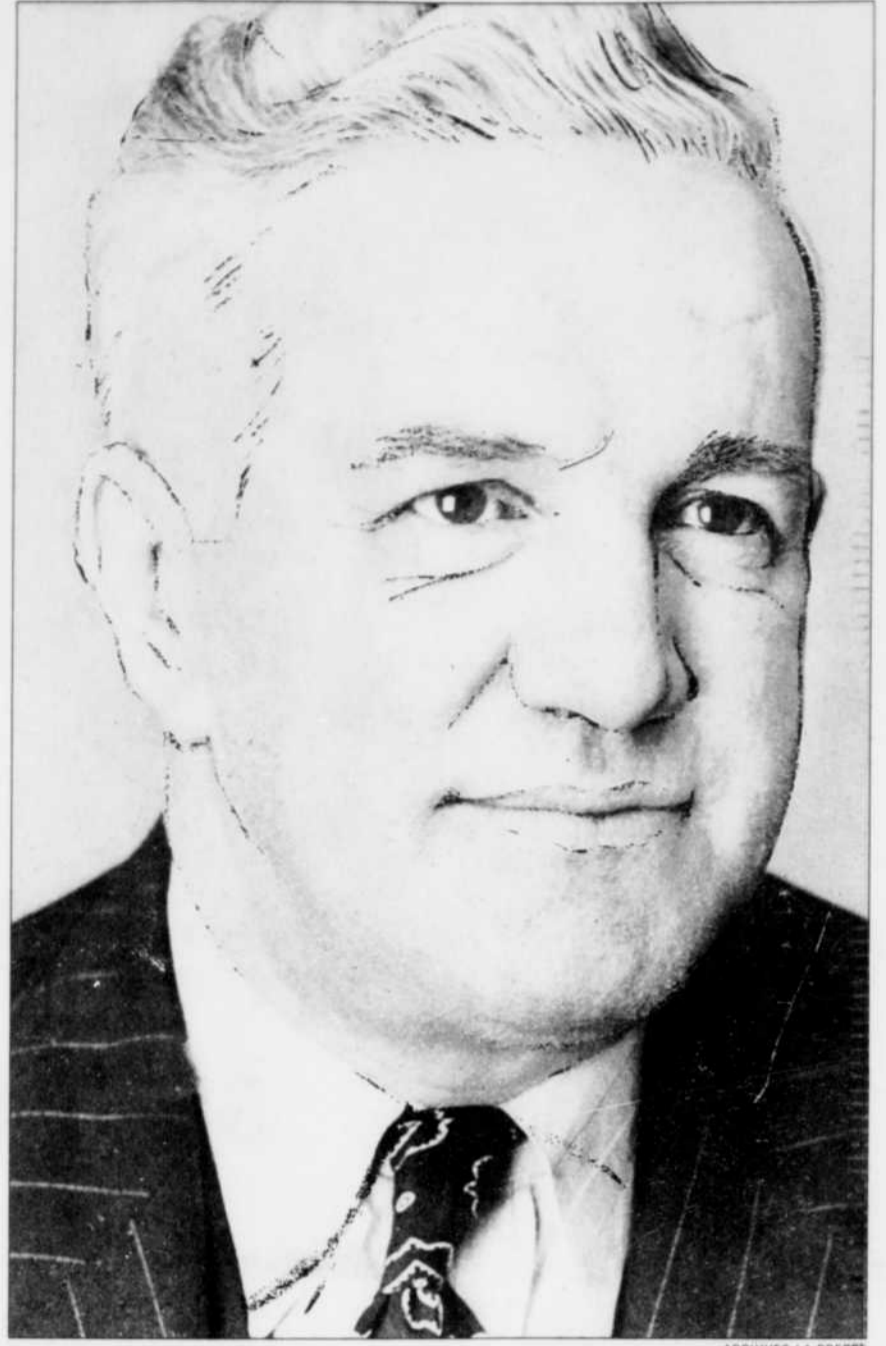
Enfin, on avait aussi adopté le texte suivant : «Que les journaux se fassent un devoir d'éviter, autant que possible, d'accorder une trop grande publicité aux déclarations intempestives et aux petits faits qui sont de nature à blesser les susceptibilités.»

EXAMEN DE CONSCIENCE

Je ne sais pas s'il y a vraiment un au-delà et si Jean-Baptiste Nowlan nous observe du haut des cieux. Si oui, j'aimerais bien qu'il nous dise si nous avons progressé. La Fédération professionnelle des journalistes du Québec existe et a remplacé feu l'Union canadienne des journalistes de langue française, qui émanait du congrès de 1946. Mais tous les journalistes en sont-ils membres et s'y retrouvent-ils ? J'aimerais bien répondre oui...

Quant au «devoir d'éviter autant que possible d'accorder une trop grande publicité aux déclarations intempestives», il faudrait en parler au D^r Mailloux, à André Arthur, Jeff Filion, Gilles Proulx et, dans le fond, qu'on fasse tous notre examen de conscience.

Bref, pour une soixantième année, on va parler à Québec de se serrer les coudes tous ensemble. C'est Jean-Baptiste qui serait content !



Bien que le nom de Jean-Baptiste Nowlan ait sombré dans l'oubli, notre profession lui doit beaucoup aujourd'hui.

LA FPJQ OFFRE BEAUCOUP À SES MEMBRES

DES BOURSES POUR RÉALISER DE GRANDS REPORTAGES DANS LE MONDE

- pays en développement
- Japon
- la plupart des destinations d'Air France

DES PRIX DE PRESTIGE

- prix de la meilleure œuvre journalistique de l'année au Québec
- prix de la meilleure photo de presse de l'année au Québec

LA RECONNAISSANCE DU STATUT PROFESSIONNEL

- carte de presse
- Guide de déontologie des journalistes

UNE REPRÉSENTATION ET UNE VOIX DANS LA SOCIÉTÉ

- sept sections régionales
- représentation des journalistes au Conseil de presse
- nombreuses prises de position sur l'actualité journalistique
- mémoires au CRTC et en commissions parlementaires
- défense du journalisme auprès des juges, de la police, des maires, etc.

UNE RÉFLEXION SUR LA PROFESSION

- congrès annuel regroupant 500 participants
- publication du magazine *Trente*

DES SERVICES EN LIGNE

- nouveau site plus complet : www.fpqj.org
- nouvelle lettre d'information hebdomadaire
- nouvelle section réservée aux membres sur le site avec offres d'emploi, outils de travail, liste de prix et bourses et blogues
- formations en ligne

DES OUTILS DE PERFECTIONNEMENT

- sessions de formation
- Lundis de la pige (rencontres rédacteurs en chef/pigistes)
- causeries
- programme de parrainage pour pigistes
- service de courriels linguistiques (aide personnelle pour améliorer le français)

DES RABAIS SUR DES SERVICES

- assurance de groupe auto et habitation
- assurance invalidité (salaire)
- abonnement à 195 journaux et magazines
- abonnement aux Grands explorateurs
- toutes les activités de la FPJQ (en général, rabais de 50 %)

À VOTRE TOUR DE DEVENIR MEMBRE.
TOUS LES DÉTAILS À WWW.FPJQ.ORG

J FÉDÉRATION
PROFESSIONNELLE
DES JOURNALISTES
DU QUÉBEC



Les Prix de la Fondation Michener

Prix Michener de journalisme

Le prix Michener pour service méritoire en journalisme d'intérêt public, commandité par la Fondation Michener, a été créé en 1970 avec l'appui du gouverneur général de l'époque, le regretté Roland Michener. Ce prix annuel s'adresse aux grandes et aux petites organisations de presse : quotidiens, hebdomadaires, périodiques, agences de nouvelles, stations et réseaux de radio et de télévision. L'attribution du prix tient compte de la qualité et de l'impact des dossiers journalistiques soumis de même que des ressources dont disposent les entreprises.

participants devront remettre **cinq exemplaires** d'un texte décrivant l'activité réalisée, de même que **cinq exemplaires** du reportage ou de la série de reportages. Pour la presse électronique sont aussi requis **cinq exemplaires** de la description de l'activité, ainsi qu'une **vidéocassette du reportage ou de la série de reportages**. Pour les inscriptions en ligne, **cinq copies** imprimées de tous les articles afférents doivent être produites avec la description écrite de l'activité.

Les candidatures pour le prix Michener doivent être adressées à :

La Fondation des prix Michener
The Ottawa Citizen
1101, chemin Baxter, Case Postale 5020
Ottawa, Ontario
K2C 3M4

Les reportages écrits ou électroniques soumis dans le cadre du concours doivent avoir été publiés ou diffusés en 2005. Les

Frais d'inscription : 50 \$
Date limite d'inscription :
le 27 janvier 2006

Bourse Michener - Deacon

Cette bourse annuelle de la Fondation des prix Michener a pour but de promouvoir les études en journalisme ainsi que les valeurs qui favorisent le service à la collectivité. Elle s'adresse aux journalistes d'expérience désirant poursuivre un programme d'études ou entreprendre un projet de formation professionnelle ou de service à la collectivité. Un somme de 25 000 \$ est mise à la disposition du bénéficiaire pour lui permettre de bénéficier d'un congé de quatre mois.

Les candidatures pour la bourse Michener-Deacon doivent être adressées à :
la Fondation des prix Michener
130, rue Albert, 1620
Ottawa, Ontario
K1P 5G4

Date limite d'inscription :
le 17 février 2006

Pour toute information :
www.prixmichener.ca

Toute une source
d'information !

Téléphone
(418) 651-3220

Site Internet
www.fcsq.qc.ca



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

LE GOÛT DU PUBLIC

L'actualité en images

Afin de mettre en valeur le travail des photographes de presse, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec invite les photographes à lui transmettre leurs meilleurs clichés qu'elle mettra en ligne sur son nouveau site (fpjq.org). Sortez de l'ombre, affichez-vous en couleur et permettez au public et aux journalistes d'apprécier vos meilleurs coups, publiés ou pas. Il n'y a pas de prix à gagner. Que la reconnaissance de vos pairs. Cette page met en valeur quelques-unes des photos déjà affichées sur le site.



Portrait des Inuits itinérants de Montréal au métro Atwater en février 2005.

LE DEVOIR, JACQUES NADEAU



Le chanteur Lucky Dubé au Festival International de Jazz.

LA PRESSE, IVANOH DEMERS



Une scène d'action lors d'une partie des Alouettes.

THE GAZETTE, PIERRE OBENDRAUF



Lucienne Robillard, ministre fédérale au Conseil du Trésor, réagit aux questions des journalistes lors de la présentation du vérificateur général sur les commandites.

LE DEVOIR, JACQUES NADEAU

Paysage d'automne. Des oies sauvages prennent leur envol devant la caméra du photographe Alain Dumas.

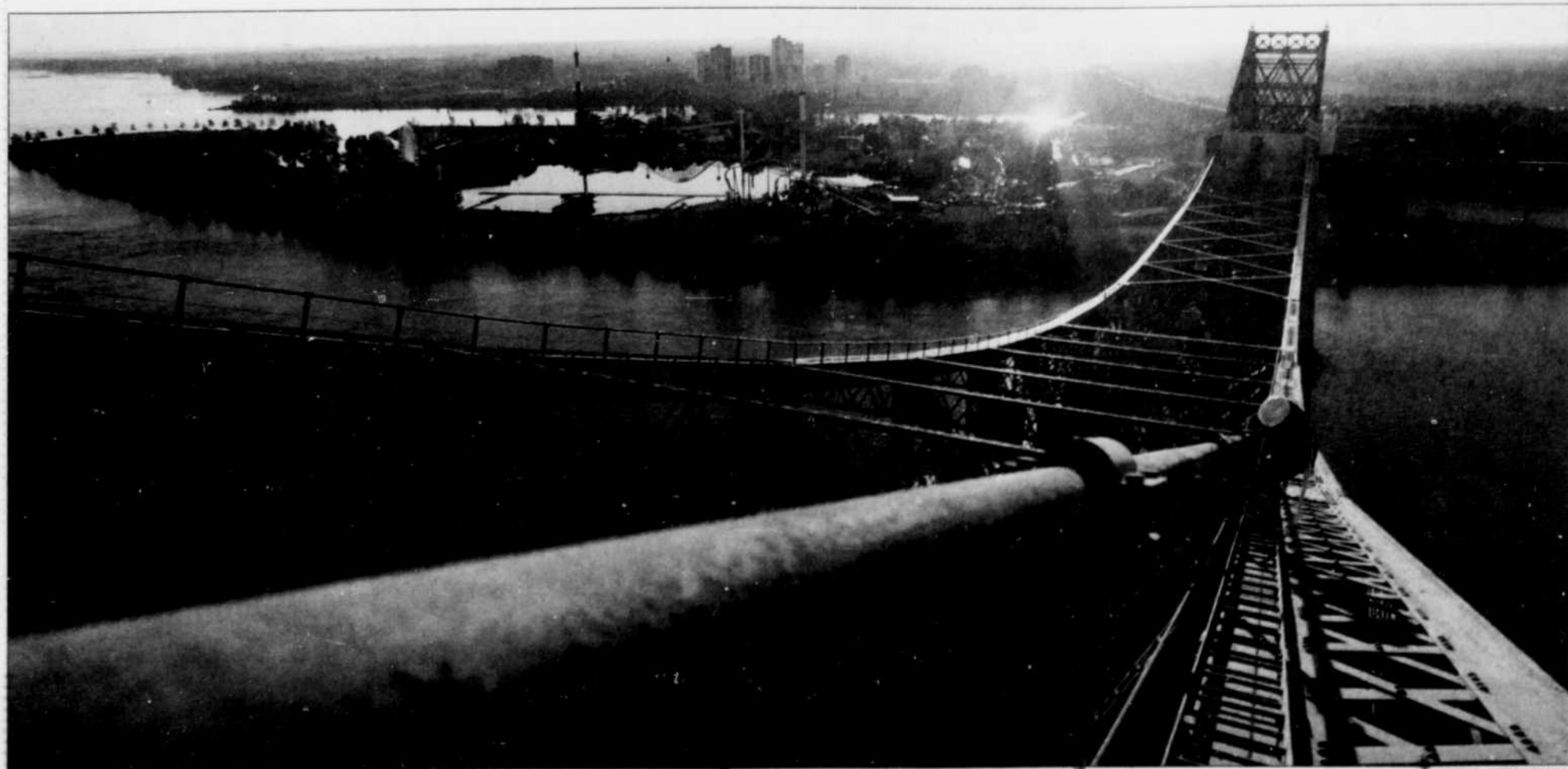


LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Conférence de Noam Chomsky, en 2002.



GUNTHER GAMPER, FIGURISTE



Certains doivent faire preuve d'équilibre et d'audace lorsqu'ils travaillent sur le pont Jacques-Cartier.

LA PRESSE, IVANOH DEMERS

EN MATIÈRE D'INFORMATION,
ACCESSIBILITÉ
ET VITESSE DE RÉACTION
FORMENT UN PRÉCIEUX ALLIAGE.

Chez Alcan, nous sommes branchés
24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Relations avec les médias

Montréal : **(514) 848-8151**

Saguenay – Lac-Saint-Jean,
Beauharnois et

Shawinigan : **(418) 699-4005**

www.alcan.com



Le 13^e travail d'Hercule

Les pigistes, au Québec comme ailleurs, veulent la reconnaissance de leur statut

ROBERT LAPLANTE

Doctorant en communication, coordonnateur de la salle de presse de Radio Centre-Ville, pigiste pour La Presse et Métro

■ En janvier 2003, Jean Bernier dépose son fameux rapport sur le travail atypique et autonome. Les conclusions favorables à de meilleures protections sociales pour ces travailleurs ont suscité beaucoup d'espoirs chez les journalistes pigistes. Enfin, le gouvernement envisageait de leur offrir une véritable protection comme en France, le pays le plus en avance sur cet aspect et qui nourrit les rêves de plus d'un pigiste.

«Malheureusement, la situation n'est pas si rose que ça en France», soutient Myriam Guillemaud, pigiste française et responsable de ce dossier au Syndicat national des journalistes. «En effet, la loi Cressard protège les indépendants et leur donne les mêmes droits que les autres travailleurs, mais son application est de plus en plus difficile», renchérit-elle. Une affirmation confirmée par Sophie Maréchal, membre de Rédaction Nomade, une association

Il existe une loi en France, mais son application est de plus en plus difficile

d'entraide pour les pigistes : «Effectivement, la loi est un véritable bijou, mais le hic c'est que les patrons ont souvent besoin qu'on la leur rappelle devant les tribunaux».

Une tendance en hausse qu'Anne Taverner, fondatrice du réseau de pigistes Angle Vif, considère malgré tout positive. «C'est une preuve que de plus en plus de pigistes connaissent leurs droits et qu'ils osent maintenant poursuivre leurs patrons. Ce qui ne se faisait pas avant.» Des décisions avantageuses pour eux, puisque selon la représentante d'Angle Vif près de 90% des pigistes plaignants gagneraient leurs causes devant les prud'hommes. Un optimisme que ne partage pas Myriam Guillemaud qui voit plutôt, dans cette augmentation, une volonté des employeurs de court-circuiter la loi Cressard. «On assiste à une judiciarisation des relations entre les patrons et les pigistes et ça finit par coûter cher à ces derniers et à leurs syndicats.»

Pour la représentante du Syndicat national des journalistes, ces rela-

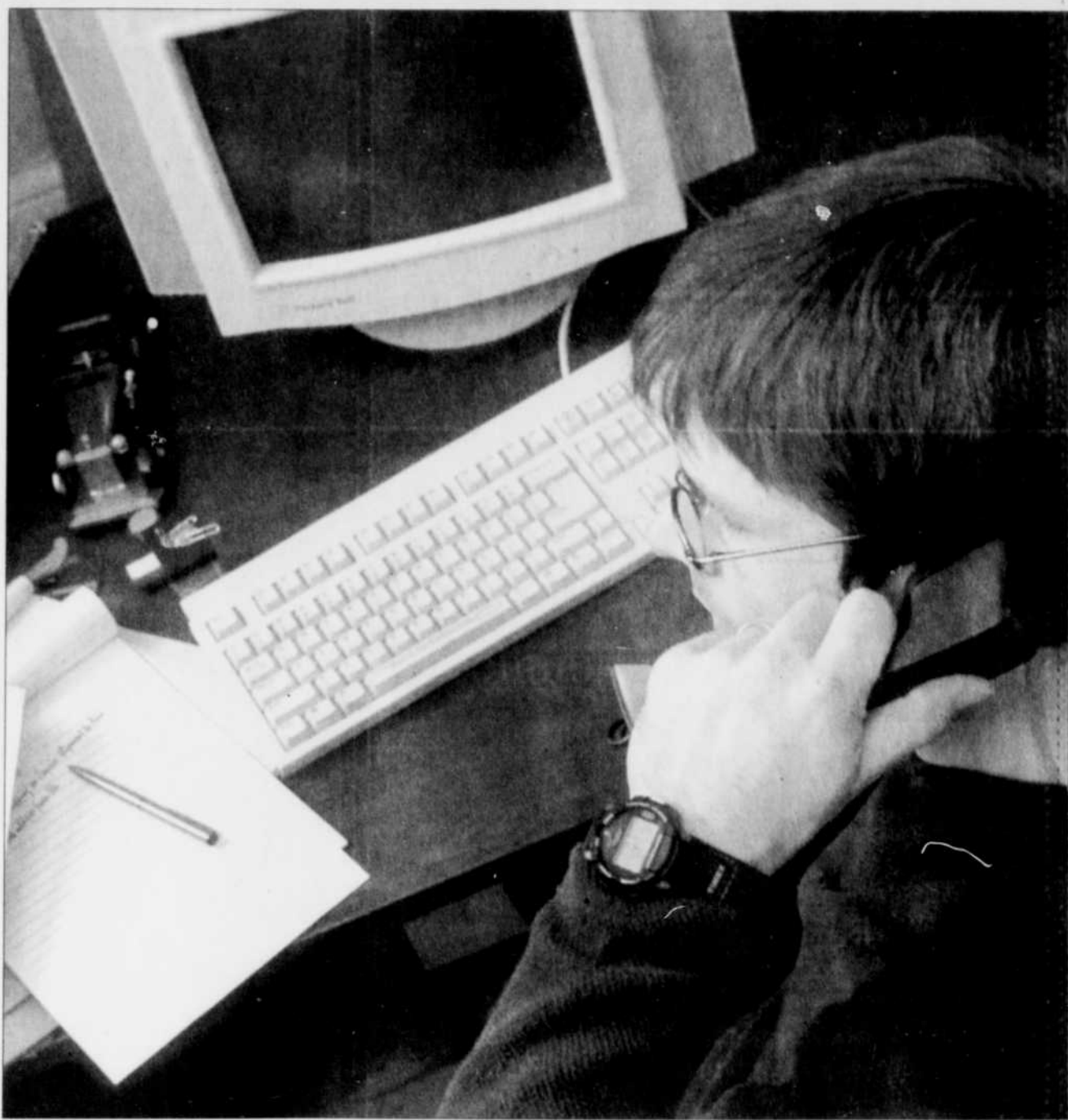
tions tendues entre pigistes et employeurs sont des démonstrations du désir de ces derniers de modifier la loi Cressard, trop favorable aux pigistes, et de l'aligner sur ce qui est en vigueur dans le reste de la Communauté européenne. Une constatation confirmée par Philippe Leruth, vice-président de la Fédération européenne

des journalistes : «Il ne faut pas se le cacher, les conditions des pigistes se dégradent un peu partout en Europe, à cause de

la concurrence sauvage et des accords collectifs vieux de plusieurs années qui ne sont plus renouvelés, ou qui ne sont pas respectés», souligne Philippe Leruth qui affirme du même souffle qu'avec la fin de ces accords collectifs «les pigistes tombent sous le coup de la future directive européenne sur les travailleurs économiquement indépendants».

RAPPORT TABLETTÉ

Et comme le nombre de pigistes augmente, la lutte pour la protection de leurs droits devient fondamentale, autant en Europe qu'en France. «Quand la loi Cressard a été adoptée en 1974, il n'y avait que 500 pigistes en France. Aujourd'hui, on en compte 6000 qui sont détenteurs d'une carte de presse, soit un journaliste sur six. Et à ce chiffre, il faut en rajouter au moins 3000 qui n'ont pas leur carte de presse. La loi n'est plus du tout adaptée à la réalité», renchérit Myriam Guillemaud qui reconnaît qu'un renforcement de cette loi ne ferait ni l'affaire des employeurs ni celle du gouver-



Comme partout dans le monde, le nombre de pigistes augmente. La lutte pour la protection de leurs droits devient donc fondamentale.

Mais au moins il existe une loi en France, ce qui n'est toujours pas le cas au Québec où le gouvernement libéral a vite placé le rapport Bernier sur une des innombrables tablettes poussiéreuses qui ornent les murs de l'Assemblée nationale. «Notre tra-

vail maintenant c'est de s'arranger pour que le rapport Bernier reste d'actualité. Nous faisons partie de la coalition Bernier qui lutte pour qu'il ne sombre pas dans l'oubli», explique Jean-Sébastien Marsan, président de l'Association des journa-

listes indépendants du Québec (AJIQ) qui a fait de la reconnaissance du statut du pigiste un cheval de bataille. Et à la lumière de la situation européenne, garder le rapport en vie et le faire appliquer devrait être un travail digne d'Hercule.

Doit-on confier le poste de chef de pupitre à un junior?

RICHARD DUFOUR

Adjoint à l'information à La PresseAffaires.com

■ Un jeune journaliste peut-il faire un aussi bon (ou meilleur) chef de pupitre qu'un journaliste vétérán? La question se pose.

Traditionnellement, obtenir un poste de pupitre était une forme de récompense que les patrons accordaient à un journaliste en fin de carrière. Cela n'est plus vrai aujourd'hui. Et il semble qu'il en va de même pour le poste de chef de pupitre.

Jean-Luc Renaud avait à peine 32 ans lorsqu'il a été nommé chef de pupitre au journal *Les Affaires*. Aujourd'hui âgé de 40 ans, il est responsable de la mise en page de la section économique de *La Presse*, depuis cinq ans. «L'image de vieux journalistes endormis sur leur clavier a déjà collé aux gens du pupitre, mais ce n'est plus le cas de nos jours», dit-il.

«Peu importe son âge, le chef de pupitre doit imposer le respect»

«Peu importe son âge, le chef de pupitre doit absolument imposer le respect et démontrer du leadership, car c'est lui le capitaine du navire», ajoute M. Renaud, en faisant bien comprendre qu'il faut nécessairement avoir une certaine expérience pour effectuer le travail.

Dominic Fugère, qui a occupé le poste de chef de pupitre au *Journal de Montréal* il y a trois ans, alors qu'il avait seulement 29 ans, se montre plus catégorique : «Pour être chef de pupitre, il faut avoir fait du terrain comme journaliste, c'est incontournable», dit-il. Pour sa part, il pense qu'il s'en est tout de mé-



«Pour être chef de pupitre, il faut avoir fait du terrain comme journaliste, c'est incontournable», estime Dominic Fugère.

me bien tiré, malgré son jeune âge. «Les patrons ont pris un risque en me confiant ce rôle il y a trois ans, mais ce n'est pas le nombre d'années de métier qui compte. Ce qui est important, c'est d'avoir goûté au terrain pour être en mesure de savoir ce qu'il est réaliste de demander à un journaliste», précise M. Fugère. Depuis, à sa demande, il a repris la fonction de journaliste à temps plein au *Journal de Montréal*.

S'il faut évidemment avoir un bon sens de la nouvelle, être capable de réagir rapidement et posséder une excellente confiance en soi, il faut aussi détenir une qualité que beaucoup de gens pensent avoir : «Ça prend du jugement», dit Patrick Lagacé, qui a passé plusieurs années sur le terrain et au pupitre, avant de devenir chroniqueur au *Journal de Montréal*.

Toutes les pièces sont importantes sur l'échiquier



Le Québec ne se limite pas aux villes de plus de 20 000 habitants...

Louise-Andrée Moisan, directrice des communications



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

www.fqm.ca

2954, boul. Laurier, bureau 560
Sainte-Foy (Québec) G1V 4T2
lamoisan@fqm.ca

Cellulaire : (418) 563-6599
Téléphone : (418) 651-3343
Télécopieur : (418) 651-1127

Université du Québec
www.uquebec.ca

6 000 professeurs
10 établissements dans 54 villes québécoises
Des experts à la grandeur du territoire !

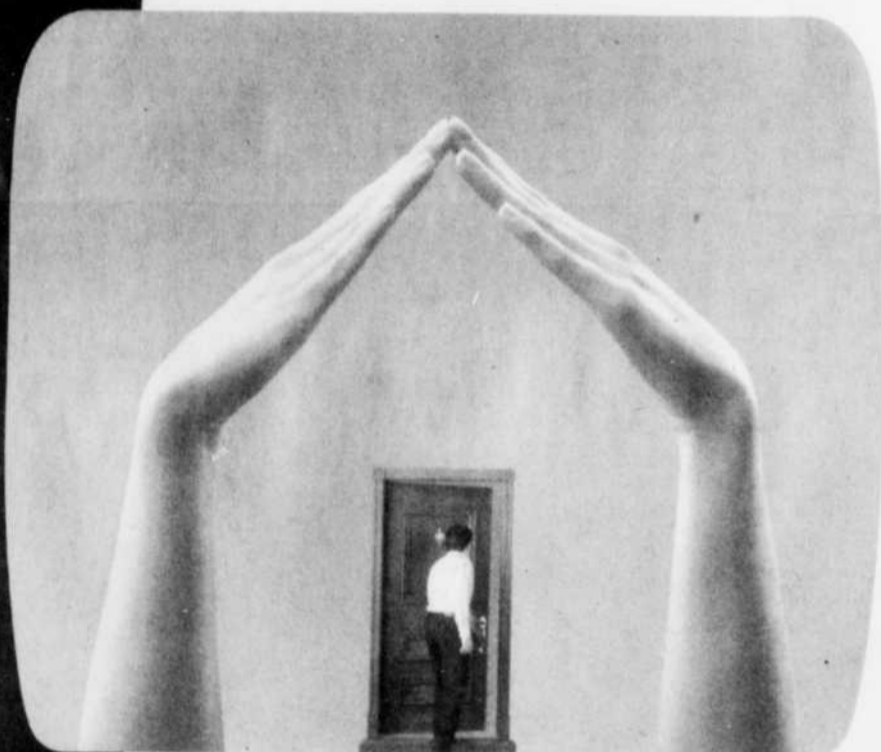
Valérie Reuillard
Directrice des communications
Téléphone : (418) 657-4432
valerie.reuillard@uquebec.ca

Une seule compagnie vous offre une assurance de groupe auto et habitation aussi personnelle



Pour votre AUTO

- Obtenez une couverture complète avec l'**option Sans tracas^{MD}**, un forfait de protections à un prix très avantageux.
- Profitez d'un rabais supplémentaire si vous assurez deux véhicules ou plus.



Pour votre HABITATION

- Vivez en paix avec notre assurance de type « tous risques » et accédez **GRATUITEMENT** à l'**Assistance juridique de La Personnelle**.
- Confiez votre résidence à **TéléVeille^{MD}**, un service de télésurveillance hors pair au meilleur prix sur le marché, et économisez jusqu'à 25 % sur votre prime !

En tant que membre de la **Fédération professionnelle des journalistes du Québec**, DEMANDEZ UNE SOUMISSION AUTO EN LIGNE en tout temps à www.lapersonnelle.com/fpjq ou appelez dès maintenant pour UNE SOUMISSION et vous serez automatiquement inscrit au concours *Plaisirs assurés pour l'année !*

1 888 GROUPES

4 7 6 8 7 3 7



FÉDÉRATION
PROFESSIONNELLE
DES JOURNALISTES
DU QUÉBEC



laPersonnelle

La relance de l'information régionale passe par la mobilisation du milieu

STÉPHANIE FILION

Journaliste Radio-Canada, Québec

■ C'était il y a un peu plus de 15 ans. Les hebdomadaires de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent appartenaient encore à de petits hommes d'affaires du coin. Les résidents de Sept-Îles, de Matane et de Rimouski avaient leur bulletin de nouvelles régionales à 18 heures, à Radio-Canada. Depuis, tout a changé.

Pour plusieurs, l'information régionale a été sacrifiée au profit de la concentration, de la convergence et de la mise en réseau des médias. De plus en plus de voix s'élèvent dans la profession journalistique pour contrer le phénomène. Y a-t-il un retour en arrière possible?

« La seule solution, c'est que le public décroche »

Voici un portrait global du paysage de l'information au Québec aujourd'hui. Trois joueurs majeurs se partagent la presse écrite: Gesca, Québecor et Transcontinental. Les deux derniers ont acquis presque tous les hebdomadaires régionaux dont le contenu a fondu comme neige au soleil.

« L'Avant-poste gaspésien dans lequel j'ai travaillé dans les années 80 avait entre 60 et 70 pages. C'est devenu une feuille de chou », constate Denis Côté, affectataire à Radio-Canada, pour le bulletin de l'Est-du-Québec. La radio privée ne produit pratiquement plus d'information

puisque les salles de nouvelles sont dégarnies. Et la télé régionale se débrouille avec de maigres budgets.

UNE QUESTION D'ARGENT

La relance de l'information régionale passe par la mobilisation du milieu. « Il faut des gens capables de rallier différentes sortes d'élites, les élites d'affaires, les élites institutionnelles, les municipalités », souligne François Demers, professeur en communication, à l'Université Laval.

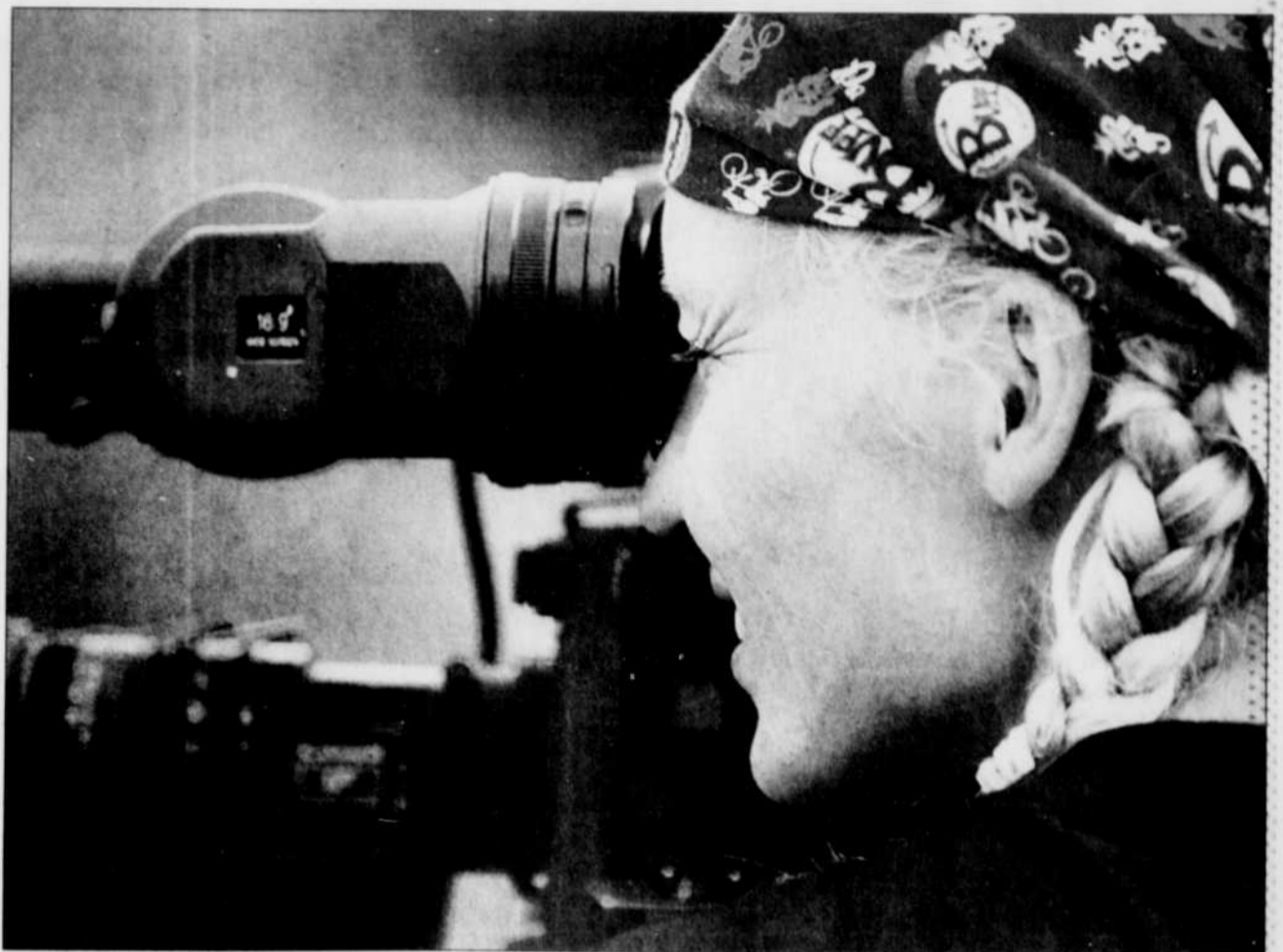
Mais comme ailleurs, le nerf de la guerre, c'est l'argent. « La solution passe par un soutien des autres niveaux de gouvernement sur la question du financement et pour compenser en partie le déséquilibre du marché de la publicité et de la distribution », poursuit François Demers.

L'argent est aussi indispensable pour relancer les médias qui ne revoient à peu près pas les profits qu'ils génèrent. « Les hebdomadaires, par exemple, sont une "pompe à piasses". Tu vends de la pub dans l'Est, ça coûte un minimum de sous et tu réinvestis ça dans Québecor World », explique Denis Côté.

« Ce qui pourrait être intéressant, c'est que les grosses entreprises créent un fonds régional pour financer des projets particuliers », estime Éric Moreault, président du Syndicat de la rédaction du *Soleil*. Il pense notamment à des reportages spéciaux qui nécessitent un déplacement.

Est-ce que le Québec pourrait s'inspirer de *Ouest France*? Ce quotidien régional de Rennes a 42 éditions locales, 545 journalistes... et 2549 correspondants!

Selon François Demers, ce modèle s'appliquerait difficilement ici. « Les régions françaises ont une histoire, une densité historique qui est beaucoup plus forte que ce que nous



La télé régionale se débrouille aujourd'hui avec de maigres budgets.

COLLABORATION SPÉCIALE

avons. Si vous raisonnez dans ce sens là, à mon avis, il n'y a qu'une région ici et c'est le Québec.»

MONTRÉALISATION DE L'INFORMATION

Depuis quelques années, on entend les cris d'alarme des journalistes régionaux contre la « montréalisation » de

l'information. Mais c'est le public qui peut faire changer les choses, selon Marc-François Bernier, professeur en communication à l'Université d'Ottawa. « Il faut être pragmatique, la seule solution c'est que le public décroche. Si le public ou les annonceurs décrochent, les entreprises vont être obligées de suivre », soutient-il.

À Montréal aussi, où se concentre une grande partie de la profession, les journalistes doivent être sensibilisés à la réalité régionale, croit Éric Moreault. « Je pense que nous (les journalistes en région) avons un effort à faire, pas juste envers les patrons de presse mais envers les collègues aussi. »

Au-delà de la surabondance d'information

ANDRÉ MONDOUX

Journaliste en technologies de l'information et de la communication



RADIO-CANADA

Le constat est sévère, mais juste: la « libération » apportée par la « démocratisation » des moyens de production de l'information (la « révolution » Internet) comporte aussi le lourd tribut d'une surabondance néfaste d'information. Autrement dit, trop communiquer étouffe le sens même de la communication. S'il y a lieu de s'inquiéter de cette situation, celle-ci masque cependant une réalité encore plus troublante: quand tout le monde communique, que disons-nous collectivement?

Il est de notoriété publique — à tout le moins sociologique — que nous sommes dans une ère d'hyperindividualisme, c'est-à-dire sous une dynamique où l'individu aspire advenir par et pour lui-même, sans apport ou autorité autre que sa propre souveraineté. Ce refus de l'autre mène ultimement au refus de l'Autre: toute forme institutionnelle, qu'elle soit médiatique, sociale ou politique, est vue comme suspecte; tout ce qui prétend représenter des individus (le collectif) est jugé suspect. Toute forme objectivante étant bafouée, ne reste plus que la seule réalité du discours personnel qui, au nom de la liberté individuelle, est ainsi justifié de revêtir n'importe quelle forme (la polémique entourant les choix d'Isabelle Maréchal).

Quand tout le monde communique, que disons-nous collectivement ?

Ainsi faut-il comprendre la popularité du web (individualisation de l'expérience de l'agora), des blogues (le récit de vie personnelle comme source d'information) et du citoyen reporter (seul témoin réellement « neutre » de l'événement et habilité à en discuter).

DYNAMIQUE DU MOI

Cette dynamique de l'hyperindividualité est celle du moi. Or, le moi se vit au temps présent de la gratification immédiate, d'où l'intérêt envers les technologies de temps réel (le Web, le chat, les chaînes de nouvelles en continu, etc.) et de l'émotion, d'où le recul évident de la réflexion critique (durée et rapport au passé) au profit de la réaction « à chaud » et opiniâtre (immédiateté/ temps réel/individualisme) qui passe pour de l'information.

Voilà bien la dynamique derrière la politique informationnelle explicite de TQS et celle, indirectement, de *Tout le monde en parle*: les événements-enjeux deviennent de simples don-

nées factuelles servant de tremplin à la manifestation du moi: « Comment vous sentez-vous? » « Et moi, je trouve que » sont devenus la marque de commerce de la plupart des interventions journalistiques.

Mais il y a un prix à payer: ayant charge de lui-même, et en l'absence du miroir objectivant de l'autre, l'individu hyperindividuel se révèle notamment un moi égotique livré à ses fantasmes (le passage à l'acte) et coincé dans une spirale sans fin de (re)définition de soi et dans les impasses narcissiques de la gratification immédiate (comme la pornographie éclipsant l'érotisme). Le *coming out* prend alors des formes spectaculairement singulières qui, en retour, vont alimenter des médias avides de renouer le lien — émotionnel et individualisant — avec leur public.

Ultimement, croire que l'individu n'est qu'un « moi », ce refus de l'altérité, c'est aussi le déni de l'intersubjectivité où « moi » et « l'autre » apparaissent simultanément; qu'avec et en plus du « je », nous sommes. L'abondance actuelle de l'information reflète cet éclatement du moi tout le monde entend à se dire comme mode d'être.

Pourtant, plus que jamais, l'heure devrait être au nous, car les rapports politiques se mettent eux aussi à l'ère de l'hyperindividualité: surgit alors l'immédiateté de l'État d'urgence qui joue de la sécurité (l'intégrité physique individuelle) comme façon de susciter l'auto-adhésion d'individus qui ne se réclament que d'eux-mêmes; déployant ainsi une normalisation sociale qui se fait sous le mode de la surveillance et du contrôle. Or de ce point de vue, les libertés individuelles ne feront plus nécessairement le poids...

Quand tout le monde communique, que disons-nous collectivement?

André Mondoux complète en ce moment un doctorat en sociologie à l'Université du Québec.

SCFP

Syndicat canadien de la fonction publique FTQ

Toutes les nouvelles du SCFP-FTQ en temps réel grâce à nos deux fils RSS. XML

Pour plus de d'information, visitez notre site

www.scfp.qc.ca

Le Centre de spécialisation en médias et communication de La Cité collégiale

- un concept innovateur au Canada
- des installations exclusives munies d'équipement de pointe
- un lieu d'apprentissage en français unique au Canada

1 800 267-2483 • www.lacitecollégiale.com



le collège francophone à Ottawa



Malgré le meilleur potentiel, malgré la meilleure formation, devenir un bon journaliste prend du temps.

Assurer la relève : la responsabilité des entreprises

PATRICK DÉRY

Journaliste-pupitreux, Métro Montréal

■ Les écoles de journalisme doivent faire beaucoup avec peu. Confrontées aux contraintes communes à tous les programmes d'enseignement supérieur au Québec, elles doivent, en plus, former au même métier des étudiants dont le bagage varie énormément et envers qui le milieu de l'information est de plus en plus exigeant. Comment s'assurer que les jeunes journalistes sont prêts quand on fait appel à eux ?

La réponse n'est pas simple. Un peu à l'image de Rome, les chemins qui mènent au journalisme sont multiples. Le tronc commun est particulièrement éclaté, offrant des formations allant de la technique au niveau collégial à des formations universitaires qui durent un, deux ou trois ans, de premier ou de deuxième cycle, concurrentes ou complémentaires.

L'enseignement dispensé est forcément inégal. Et les aptitudes aussi. « Il y a certains programmes qui vont donner plus de technique, d'autres qui vont donner plus de culture générale, d'autres qui vont donner plus de déontologie mais, en trois ans, si on fait seulement un baccalauréat, nécessairement, il y a eu des sacrifices quelque part », évalue Geneviève Guay, directrice du développement professionnel et de la formation, à la radio de Radio-Canada.

D'autres aspirants arrivent avec un bagage complètement différent, au terme d'une formation dans des domaines aussi variés que les sciences politiques, le droit, l'histoire, l'anthropologie, l'administration, la biologie, en y combinant, ou non, une des multiples formations en journalisme, créant potentiellement autant

de profils qu'il y a de candidats pour exercer un seul et même métier. Presque schizophrénique. Et pourtant, il y a des connaissances et des méthodes à transmettre avant de passer de la théorie à la pratique. Qui doit s'en assurer ?

Louis Poirier, responsable du programme de journalisme à l'Université de Montréal, croit que les institutions d'enseignement en font assez. « Les étudiants sont bien formés, mais ce qui manque, c'est de la pratique professionnelle. Quand ils sont inscrits au programme, je leur dis d'écrire dans le journal étudiant et de faire de la radio, et que les employeurs tiennent souvent compte de ces expériences », dit-il.

DES CENTAINES DE TEXTES

Reste qu'entre le bagage acquis grâce à l'implication parascolaire et le terrain, il y a un monde. « Un étudiant chez nous va avoir écrit, sur une période d'un an, à peu près 25 à 30 textes maximum. Ça n'est rien du tout. Avant de devenir un bon journaliste, il faut avoir écrit des centaines de textes », considère Jean-Claude Picard, directeur de programme du certificat à l'Université Laval. Tout comme Louis Poirier, il déplore le manque d'implication des entreprises de presse qui, au fil des années, ont négligé la formation et comptent sur les institutions d'enseignement pour leur fournir du « tout cuit ».

C'est que plusieurs de ces entreprises, publiques ou privées, n'offrent pas de structure officielle d'accueil de stagiaires. Même si certaines accommodent les étudiants pendant quelques semaines, afin de leur permettre de compléter l'acquisition de crédits universitaires, les conditions

et l'encadrement de ces stages sont plutôt disparates. « L'étudiant doit savoir ce qu'il s'en va faire là. Tant mieux si l'employé le trouve tellement bon qu'il le garde, mais l'objectif premier devrait être de valider son apprentissage dans un milieu professionnel, encadré par un professionnel », estime Louis Poirier.

Dans les quotidiens de chez Gesca, des stages rémunérés sont offerts chaque année pendant l'été. Une initiative qui exige pour le média hôte de libérer des ressources, mais qui est nécessaire, selon François Bourque, directeur de l'information au *Soleil* : « Il y a un côté "service public" dont on s'acquitte. Tous les ans, on dégage pendant cinq mois un journaliste qui supervise le stage à temps plein. En retour, on obtient des jeunes qui vont couvrir et qui vont publier des choses pendant l'été. Et en termes d'organisation de travail, ça permet à plus de journalistes de partir en congé l'été, au moment où ils ont envie de le faire. »

Jean-Claude Picard, irait encore plus loin : « L'idéal, ce serait que les entreprises de presse acceptent l'idée que, lorsqu'elles embauchent quelqu'un à l'essai, elles le forment pendant six mois, huit mois, un an, et que pendant cette période cette personne ne publie pas, travaille à l'aveugle sur différents sujets, jusqu'à ce qu'on juge qu'elle est prête ». Selon lui, il n'y a pas de raccourci possible. Malgré le meilleur potentiel, malgré la meilleure formation, devenir un bon journaliste prend du temps. « Ça n'est pas compliqué. Plus tu en fais, plus tu vas apprendre. Moins tu en fais, moins tu apprends. C'est un peu simpliste, mais c'est comme ça. »

Incredroyable!

JEAN DION

Journaliste *Le Devoir*

C'était le 12 février 1998, je m'en souviens comme si j'étais allé vérifier dans Eureka il y a cinq minutes (notez ici la sobriété, la mesure et la franchise du propos, contrairement à d'autres). En journée, à Nagano où se déroulaient les Jeux olympiques d'hiver, on avait annoncé avoir décelé des traces de marijuana dans le système de Ross Rebagliati, gagnant de la médaille d'or à l'épreuve de slalom des neiges. Les autorités délibéraient pour savoir ce qu'elles allaient faire avec ça lorsque, le soir venu, *Le Téléjournal* de Radio-Canada s'ouvrit avec Bernard Derome empruntant le ton des grandes occasions pour clamer : « Une attente absolument intenable ».

Bon. Absolument intenable pour lui, Rebagliati, peut-être, mais pour nous, franchement, rien là que de tout à fait tenable. Le prétexte était plutôt rêvé pour imaginer des gags à cinq cennes. « De la fumée secondaire de substance illicite ? Hum. Il doit avoir contracté ça lors d'un cocktail des candidats à la direction du Parti québécois. » Sérieux : sept ans avant les révélations, je les avais anticipées, et je n'exagère pas. Je n'exagère jamais. J'ai d'ailleurs déjà résisté un bon million de fois à la tentation de le faire.

Les médias et les journalistes exagèrent-ils ? Ils exagèrent tous. Et ils n'ont rien inventé. C'est ainsi depuis que le premier homo quelque chose, parti chasser l'aurochs, a expliqué à sa tendre épouse qu'il n'était revenu qu'avec un civet de lapin parce que « franchement, chérie, tu aurais dû voir sa taille, à l'aurochs : un immeuble à condos. Bien sûr, je l'ai occis de mes mains nues, mais la lutte m'a mis en appétit, et je l'ai bouffé sur place ». Les journalistes ont pour fonction de raconter des histoires supposées vraies. On les envoie couvrir de supposés faits, et il serait bien mal venu de dire qu'il ne se passe rien. Il faut donc jazer (rendre le tout « sexy », comme on dit). Pour vous familiariser avec le processus, choisissez une conférence de presse soporifique et allez-y. Observez les journalistes se murmurant les uns aux autres qu'il n'y a jamais eu d'occurrence aussi dénuée d'informations dans l'histoire de l'humanité. Écoutez ensuite les bulletins de nouvelles et lisez les journaux : il sera finalement survenu quelque chose de très important.

Ainsi déborde-t-on de matchs cruciaux, de chaos totaux, de coups de théâtre, de croisées des chemins, de tournants historiques, de situations catastrophiques, de crises sans précédent. Personnellement, déjà stressé de nature, j'éprouve toujours un regain d'angoisse délétaire lorsque j'entends les gars à la circulation annoncer que ce matin, sur les routes, « c'est l'enfer ». L'enfer ! (Celui, faut-il supposer, qui serait pavé de bonnes intentions si ce n'était de ces milliards de nids-de-poule.)

Et le mot clé pour rendre toute cette effervescence s'impose à l'esprit : incroyable. Incroyable, tout ce qui est incroyable de nos jours. Pourtant, si 10 000 personnes « gueulent » comme des perdus dans une salle chauffée à blanc, cela ne donne pas « une atmosphère incroyable ». Ce qui serait incroyable, c'est que cinq personnes fassent autant de bruit. Il n'est pas incroyable que la Grèce gagne l'Euro 2004 de soccer. Ce qui serait incroyable, c'est que le Liechtenstein, qui ne participait pas au tournoi, l'ait remporté, non ? Vous croyez que j'exagère ? C'est incroyable.



Aux Jeux olympiques de Nagano en 1998, on avait annoncé avoir décelé des traces de marijuana dans le système de Ross Rebagliati, médaillé d'or à l'épreuve de slalom des neiges.



Louis Poirier, responsable du programme de journalisme à l'Université de Montréal

Pour avoir l'heure juste



Échéance serrée? Sujet trop abstrait? Vous désirez une source fiable et crédible pour votre prochain article? Vous avez besoin d'un professionnel de l'information financière, un expert en gestion des affaires, en fiscalité, en juricomptabilité, en technologie de l'information ou en vérification des états financiers.

Vous avez besoin d'un CA
Rien de moins!



Relations avec les médias :

Stéphanie Gareau
Chargée des relations externes
Téléphone : (514) 982-4615
Courriel : s.gareau@ocq.qc.ca
www.ocq.qc.ca

Astral Media présente l'information locale dans ses 21 stations de radio

énerg=e

rockdétente

boom™



Paul Arcand est celui que l'on surnomme le meilleur intervieweur de sa génération.

Les secrets d'une bonne entrevue

ALEXANDRE PAILLÉ
Chef de pupitre Métro

Considéré par plusieurs comme l'un des maîtres de l'interview, le *morning man* du 98,5 FM Paul Arcand, s'est prêté à l'exercice de l'entrevue, afin de livrer quelques uns de ses secrets.

Q Quel est le secret d'une bonne entrevue?

R À la base, c'est la curiosité et une bonne préparation. Je ne ferai jamais une entrevue sans prendre vingt minutes à une demi-heure pour me préparer. Trop souvent les journalistes se contentent de lire le résumé d'un livre ou de consulter un dossier de presse et ça... c'est une erreur. Il faut aussi ne rien prendre pour acquis et ne pas penser que tout le monde pense la même chose que nous. Si on ne comprend pas une réponse, il ne faut jamais avoir peur de reformuler la question pour saisir le propos. Et si ça ne marche toujours pas... dire carrément à la personne qu'on ne comprend pas sa réponse!

Q Vous êtes en direct et l'interviewé ne veut pas donner de réponse. Que faites-vous?

R D'abord, si une personne accepte de vous parler, c'est qu'elle est prête à ce qu'on lui pose quelques questions. Mais ça dépend à qui vous avez affaire. Dans le cas d'un officiel (porte-parole, ministre ou décideur), si je vois que ça bloque ou que les seules réponses sont des oui et des non... je ne me gêne pas pour lui dire qu'on est là pour faire une entrevue et que j'attends des réponses.

Il arrive souvent que les porte-parole nous sortent leur cassette, mais après quelques secondes je leur dit de lâcher la version officielle et de répondre aux questions. Il ne faut pas être bête ou arrogant, mais quand il s'agit d'officiels... personnellement, je n'ai pas de gêne à mettre les points sur les i et les barres sur les t! Je leur répète simplement ma question et leur dit que ça fait trois fois que je leur demande la même chose. On peut aussi aller en attaquant leur réponse officielle, en disant que c'est bien intéressant, mais que ça ne répond pas à notre question.

Q Y a-t-il un type de "question béton"?

R Une question très précise. Il faut absolument éviter les longs préambules surtout lors d'entrevues courtes avec des porte-parole ou des ministres. Premièrement, il ne faut surtout pas leur laisser la marge de manœuvre pour qu'ils s'accrochent à une partie de la question. Deuxièmement, une question courte donne beaucoup moins de temps à votre interlocuteur de préparer sa cassette. Troisièmement, ça force l'interviewé à rester dans le champ que vous avez choisi.

Q Est-ce comme ça que vous avez développé vos fameuses questions en rafales?

R Non, ça c'est venu quand on a fait le concept de l'émission (*Arcand à TVA*). Il fallait conjuguer avec les poses et on avait trois minutes et demi à la fin. La série de questions courtes s'est imposée et c'est intéressant de voir comment les gens y réagissent. En fait, l'idée m'est venue en écoutant le procès d'OJ Simpson et en regardant les avocats travailler. J'ai vu Johnnie Cochran envoyer une série de questions rapides à un témoin et j'avais trouvé ça très efficace.

Q Dans le cas d'une entrevue pour un reportage et que la personne ne veut rien savoir, que faire?

R Ça c'est différent de l'entrevue en direct sur un sujet d'actualité. Ce qui est bien dans le reportage ou le documentaire, c'est que la limite de temps ne vous désavantage pas. Ça nous permet de tester différentes choses. Dans mon documentaire (*Les voleurs d'enfance*), j'ai posé un paquet de questions sur différents problèmes à la ministre Delisle (déléguée à la Protection de la jeunesse). Chaque fois, elle me répondait de façon évasive ou indirecte. N'ayant pas de contrainte de temps, je me suis essayé de différentes façons pour obtenir des réponses.

Q Y a-t-il différentes façons d'aborder une entrevue?

R Il faut toujours s'adapter à la personne qu'on interviewe. Tu n'abordes pas un décideur de la même façon que quelqu'un d'autre. Des artistes m'ont déjà dit qu'ils ne viendraient pas à mon émission parce qu'ils n'avaient rien fait de mal... Je ne suis pas là pour mordre à tout coup! Mais quelqu'un qui est en autorité, qui a le pouvoir, ou qui prend position sur un sujet, doit défendre son argumentation et c'est notre rôle de s'en assurer.

Q Faites-vous toujours un plan d'entrevue où y allez-vous plus avec ce que vous entendez?

R J'ai un plan dans ma tête. Idéalement, c'est de savoir par quelle question on commence, par quelle question on va finir et d'avoir une idée des grandes lignes. Il faut savoir quel problème ou question on veut aborder avec la personne. Mais j'ai rarement une feuille avec moi pendant l'entrevue. Les meilleures questions viennent de la personne elle-même! Souvent, une réponse va t'ouvrir une porte gigantesque, mais si tu n'écoutes pas... elle t'échappe.

En conclusion, les secrets semblent être la curiosité, une bonne préparation, l'écoute active et des questions courtes.

Ayez du style!

YANICK MICHAUD
Journaliste à «L'Étoile-Première Édition» à Vaudreuil-Dorion

Le journaliste de *La Presse* André Noël a récemment fait paraître un livre sur la manière d'écrire quand on pratique le métier de journaliste: *Le Style*. Il s'agit d'un outil complet qui offre une diversité d'informations sur l'art de mieux rédiger. André Noël a accepté de répondre à quelques questions concernant son ouvrage.

Q Pourquoi un tel livre? Est-ce pour partager votre vaste expérience, vos connaissances?

R Au départ c'est un comité de *La Presse* formé de membres de la direction de l'information et de gens de la salle rédaction qui a été mis en place pour travailler sur deux sujets; un, l'éthique, et l'autre, le style. Moi j'ai été mandaté pour travailler sur la question du style. Au début c'était pour aider les journalistes stagiaires. *La Presse* en reçoit beaucoup chaque année et ça forme une partie non négligeable des journalistes au Québec. Quelques-uns restent ici, mais plusieurs vont travailler partout dans la province.

Q Est-ce que ça sert à tous les types de journalistes? J'entends par là qu'il y a plusieurs différences entre un quotidien, un hebdomadaire, un magazine ou une agence de presse, par exemple.

R C'est à dire que le style ça ne peut pas être quelque chose d'uniforme, il y a quand même des règles de base que je rappelle dans ce livre. La direction a donc décidé de le remettre à tous les journalistes de *La Presse* et d'étendre la distribution dans tout le réseau Gesca. Quand j'ai fait lire mon manuscrit, il y a eu de l'intérêt de la part de personnes qui ne sont pas journalistes et qui m'ont dit que ça pourrait s'appliquer à tous ceux qui ont besoin d'écrire dans leur travail.

Q Ce sont des règles de base, mais les gens peuvent-ils avoir leur style malgré tout?

R Les gens peuvent avoir leur style, mais il y a quand même des écueils que tout bon journaliste, tout bon écrivain, va éviter. Si quelqu'un ne les évite pas, ce n'est pas qu'il développe un style personnel, mais qu'il s'agit de mauvaise écriture (rires). Il y a plusieurs chapitres dans ce livre. Le premier parle d'éviter les mots abstraits qui pullulent dans les médias, tant écrits qu'électroniques. On utilise plein de termes qui, pour le

grand public, n'ont pas de sens. Ils sont abstraits, donc ils n'ont pas de pouvoir. Je pense par exemple au mot moratoire. Ça fait une lecture soporifique. On peut l'utiliser de temps à autre, mais il faudrait plutôt privilégier des mots concrets qui décrivent les choses telles qu'elles sont. Souvent les gens vont utiliser des mots généraux parce qu'ils ont peur d'appeler un chat un chat.

Il y a aussi un chapitre sur la longueur des phrases. Selon des études, avec des phrases trop longues, on perd l'attention du lecteur. Il faudrait en moyenne de 16 à 17 mots par phrase. Au delà, on perd l'attention du lecteur. C'est l'indice de lisibilité. Les journaux québécois sont plus durs à lire que les journaux canadiens-anglais ou français.

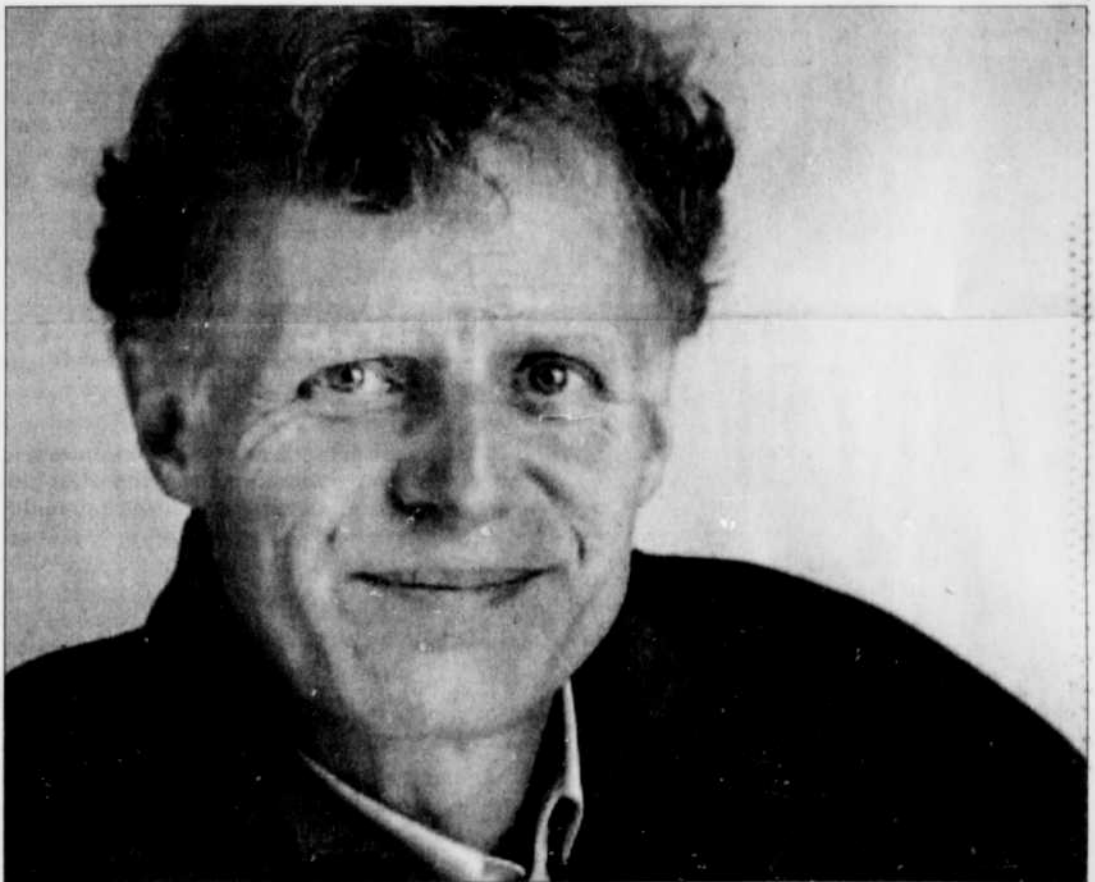
Q Pour parvenir à un tel résultat, il faut avoir une grande expérience?

R En fait, je me suis basé sur une conférence donnée dans le cadre d'un colloque de l'Association canadienne des journalistes à Vancouver, qui a été prononcée par le maître en entrevue, John Sawatsky. C'est probablement le meilleur au monde. C'est un ancien journaliste de Radio-Canada qui fait le tour des salles de rédaction aux États-Unis, en Europe et ici. Il a développé toute une technique. Il a épluché des centaines et des centaines d'entrevues et il en a tiré ce qu'il y avait de meilleurs. Il sait quand quelqu'un veut parler, quand quelqu'un qui se donne le beau rôle cache des informations. Mais il y a aussi mon expérience personnelle et j'ai réussi à trouver deux entrevues significatives, une bonne et une autre qui est ratée. J'épluche les deux en disant pourquoi c'est bon et pourquoi non.

Q Est-ce que vous n'avez pas peur de froisser des gens dont les extraits de textes sont corrigés dans votre livre?

R En général, je ne dis pas qui sont les auteurs des mauvais exemples, mais par contre, j'ai donné les noms des gens qui ont fait de bonnes choses. J'aurais même pu dire que moi-même, j'ai été pourvoyeur de mauvais exemples, à l'occasion. Mais le livre n'est pas une charge contre mes collègues, loin de là. J'avoue qu'au début, j'ai eu un petit peu peur de froisser des gens, mais je ne crois pas qu'ils m'en tiendront rigueur.

Le Style, André Noël, Les Éditions La Presse, 203 pages, 24,95 \$



André Noël est journaliste à La Presse depuis 1984.

NOUVEAU Bourses Grands Reportages Air France - FPJQ

Les bourses Grands Reportages Air France - FPJQ offrent aux journalistes de la FPJQ 20 billets d'avion qui les aideront à réaliser le grand reportage de leur choix à l'étranger.

Ces bourses visent la production de reportages internationaux sur tout sujet d'intérêt public, dans l'une des nombreuses destinations desservies par Air France.

La liste des destinations admissibles et tous les détails des conditions particulières de la bourse se trouvent en format PDF à www.fpq.org

La durée maximale du séjour est de trois semaines. Trois bourses sont réservées aux journalistes hors Montréal et Québec, ce qui n'interdit pas que d'autres projets régionaux puissent aussi bénéficier d'une bourse.

Échéances

- Les billets d'avion doivent absolument être émis avant le 15 mars 2006
- Le voyage doit s'effectuer avant la fin juin 2006

Sélection

Le jury sera formé de deux journalistes choisis par la FPJQ et d'une troisième personne choisie par Air France. Les candidatures seront jugées anonymement.

Les critères de sélection des projets sont : l'intérêt public du reportage, l'originalité du sujet et la qualité de la préparation. Les bourses ne sont pas destinées à la description de circuits touristiques. Les journalistes qui n'ont pas l'occasion de réaliser des reportages internationaux dans le cours normal de leur travail seront privilégiés.

Date limite

Le 15 décembre 2005

Les candidatures doivent être adressées à la FPJQ, 1012, avenue Mont-Royal Est, bureau 105 Montréal (Québec) H2J 1X6 Informations : FPJQ (514) 522-6142 • crobillard@fpjq.org



Droits et Démocratie
Rights & Democracy

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique
International Centre for Human Rights and Democratic Development

Les droits humains et le développement démocratique au coeur de notre action
Nos experts sont à votre disposition
Relations de presse : (514) 283-6073
Site web : www.dd-rd.ca

• **INFORMER,**
éclairer,
étonner,
divertir,

répondre aux
préoccupations
des citoyens de Québec
et de ses régions,
avec rigueur
dans le souci de
l'intérêt public :

notre mission.

LE SOLEIL ●